

La Régie de l'assurance-maladie réclame le financement autonome afin d'éviter une hausse des contributions

par Ghislaine RHEAULT

Bousculée tour à tour par des décisions des gouvernements libéral et péquiste, la Régie de l'assurance-maladie réclame par la voix de son président, le Dr Martin Laberge, un mode de financement autonome.

D'après M. Laberge, la formule que défend actuellement la régie devant le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, permettrait d'éviter une hausse de contribution des Québécois au régime au cours de la prochaine année.

Tout en affichant fièrement un surplus de \$2.2 millions — qui prouve la santé financière de la régie pour la huitième année consécutive et porte ses surplus accumulés à \$130.5 millions — le Dr Laberge a rompu hier le silence entourant des négociations qui sont en cours depuis plusieurs semaines entre les représentants de la régie, et ceux du gouvernement (Finances, Revenus, Conseil du Trésor). Elles visent à établir un nouveau mode de financement pour la RAMQ.

D'après M. Laberge, deux propositions sont sur la table actuellement.

1. La Régie voudrait administrer de façon autonome les contributions des Québécois au titre de l'assurance-maladie. Ces contributions s'élèvent à 1.5% du revenu prélevé sur les chèques de paie depuis juin de l'année dernière.

Donnez-nous à administrer la totalité des contributions, dit la régie au gouvernement. Nous sommes quant à nous disposés à ne plus accumuler de surplus.

2. De son côté, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, tout en

prétendant vouloir préserver l'autonomie de la régie, propose de réserver des crédits statutaires pour l'administration des programmes de la régie. Pour l'année en cours, ces crédits pourraient s'élever à \$730 millions d'après le Dr Laberge, mais pourraient aller jusqu'à \$750 ou \$800 millions par année. Cette formule ne sourit pas à la régie qui craint de voir remettre en cause chaque année le financement de ses programmes et qui a mal digéré de voir depuis un an, les deux gouvernements (libéral et péquiste) venir jouer tour à tour dans ses plates-bandes.

Dure année pour la régie

Depuis un an, en effet, les règles du jeu qui prévalaient depuis le démarrage de la Régie de l'assurance-maladie ont été sérieusement bousculées.

Par décision subite du gouvernement libéral, les cotisations étaient portées de 0.8% à 1.5% du revenu lors du discours du budget en 1976, au grand déplaisir de M. Laberge qui avait claironné qu'il n'y aurait pas d'augmentation des contributions au régime. Qui plus est, la régie ne touchait pas ces sommes qui étaient acheminées "bien proche du fonds consolidé de la province", disait hier M. Laberge, tout cela en vertu de la loi 49 adoptée en juin dernier.

Entre-temps, à la faveur du retrait du Québec des plans conjoints, le fédéral transférait des points d'impôt



Dr Martin LABERGE

au Québec au titre des programmes d'assurance-santé. A la régie, on avait anticipé des revenus de \$288 millions du fédéral. On n'en touchera que \$103.5 millions, la différence étant prise à même les surplus accumulés par la Régie de l'assurance-maladie au cours des dernières années.

Cette décision fut prise peu après l'accession au pouvoir du gouvernement péquiste. Grattant à qui mieux mieux dans les fonds de tiroir, le gouvernement décidait alors d'utiliser les surplus de la régie.

D'ici décembre, c'est donc un montant accumulé de \$130 millions qui fondera au rythme de \$35 millions par trimestre. En attendant que le problème soit réglé, le gouvernement a offert à la régie un fond de roulement de \$35 millions. "Ce n'est qu'une solution temporaire, car nous ne sommes pas pour aller quêter de l'argent aux fonctionnaires tous les lundis matins", pense le Dr Laberge.

Les négociations se poursuivent entre la régie et le gouvernement à un rythme qui fait croire à M. Laberge qu'elles devraient aboutir d'ici un mois.

Tel n'est pas l'avis du ministre Jacques Parizeau qui a laissé entendre que le dénouement ne pourrait survenir aussi rapidement, cette question faisant partie d'un dossier beaucoup plus complexe qui englobe l'ensemble des négociations des programmes conjoints avec le gouvernement fédéral.

Médicaments et examens se paient toujours quelque part

par Ghislaine RHEAULT

"Les Québécois sont les champions en Amérique du Nord, de la consommation des tranquillisants... au point qu'il faudrait peut-être recommander au gouvernement d'en mettre dans l'eau de consommation courante en même temps que le fluor..."

Cette boutade lancée hier par le Dr Martin Laberge traduit l'une des multiples facettes de la consommation des services assurés par la Régie de l'assurance-maladie, qui apparaissent à son huitième rapport annuel.

Faisant contrepoint aux démonstrations récentes attribuant la surconsommation des services aux médecins, le Dr Laberge a choisi hier d'alerter plutôt les consommateurs.

"Les services de santé ne sont pas gratuits, rappelle-t-il. Et je veux attirer l'attention de la presse et du public sur le sujet afin que de plus

en plus de bénéficiaires soient conscients des coûts sociaux que peut entraîner une mauvaise utilisation de leur droit aux bénéfices du régime d'assurance-maladie."

Des chiffres fabuleux, tirés du rapport annuel, et des cas d'espèce, cités par le Dr Laberge, à défaut d'études exhaustives sur la surconsommation des services, illustrent la préoccupation du PDG de la Régie. Citant des cas d'espèce, M. Laberge parle de cette femme faisant du "shopping" et subissant en 10 jours sept examens complets majeurs chez sept médecins différents.

— Ou ces clients des pharmacies ayant obtenu 80 ordonnances dans plus de cinq pharmacies.

Points saillants

Au-delà de ces cas, apparaissent les points saillants du rapport:

— L'ensemble des pro-

grammes (assurance-maladie-médicaments, soins dentaires, orthèses prothèses) a coûté \$654.1 millions en 1976;

— 47,265,158 services médicaux ont été dispensés à un coût moyen de \$9.32; 3,874,261 services dentaires au coût moyen de \$6.23; 1,730,189 services optométriques, au coût moyen de \$7.93; 10,856,715 prescriptions ont été demandées par les bénéficiaires de l'aide sociale et les personnes âgées au coût moyen de \$4.76;

— Les médecins gagnant plus de \$20,000 par année ont reçu en moyenne \$57,174 (omnipraticiens) et \$66,306 (spécialistes);

— Les médecins du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont reçu la plus forte moyenne de paiement en 1976;

— Six omnipraticiens et 57 spécialistes ont reçu plus de \$200,000 de la Régie;

— 37 pour cent des enfants de moins de 10 ans ont reçu des soins dentaires assurés en 1976;

— Le programme des médicaments aux assistés sociaux et aux personnes âgées a coûté plus de \$51 millions en 1976: 31% des prescriptions étaient constituées de tranquillisants.

par Ghislaine RHEAULT

Un peu comme s'il s'agissait d'une carte de crédit les Québécois devront d'ici quelque temps présenter leur carte d'assurance-maladie pour recevoir les services qu'elle assure.

A défaut de livrer leur nouvelle carte paysagée à la castonguette, ils devraient alors payer de leurs poches — en tout ou en partie, la formule n'étant pas encore arrêtée — pour ensuite se faire rembourser par la Régie de l'assurance-maladie.

Le Dr Martin Laberge, président-directeur général de la régie, évoquait hier lors de la présentation du huitième rapport annuel, la recommandation que la régie avait faite en ce sens au gouvernement. Elle a été accueillie favorablement, a-t-il précisé. Le ministre des Affaires sociales confirmait de son côté

que ce principe était retenu, mais qu'on n'avait pas encore arrêté la "pénalité".

Une telle mesure devrait permettre d'exercer un meilleur contrôle sur la demande des services par des personnes effectivement admissibles.

Un relevé fait en juin dernier, un an après l'émission de la nouvelle carte d'assurance-maladie, a démontré que 28 pour cent des réclamations faites à la régie l'ont été sans l'enregistrement de la carte.

Une enquête minutieuse, faite celle-là cas par cas, "à la mitaine", démontre qu'un fort pourcentage des réclamations ne correspondent pas à des noms effectivement inscrits.

Cette négligence des gens à présenter leur carte ou celle des professionnels de la santé à la réclamer, ouvre la

porte aux abus du régime et réduit à néant les efforts entrepris l'année dernière à la régie pour mettre de l'ordre dans le fichier. "Le fichier a été épuré, disait M. Laberge, mais le drame est qu'on ne pourra conserver un bon fichier."

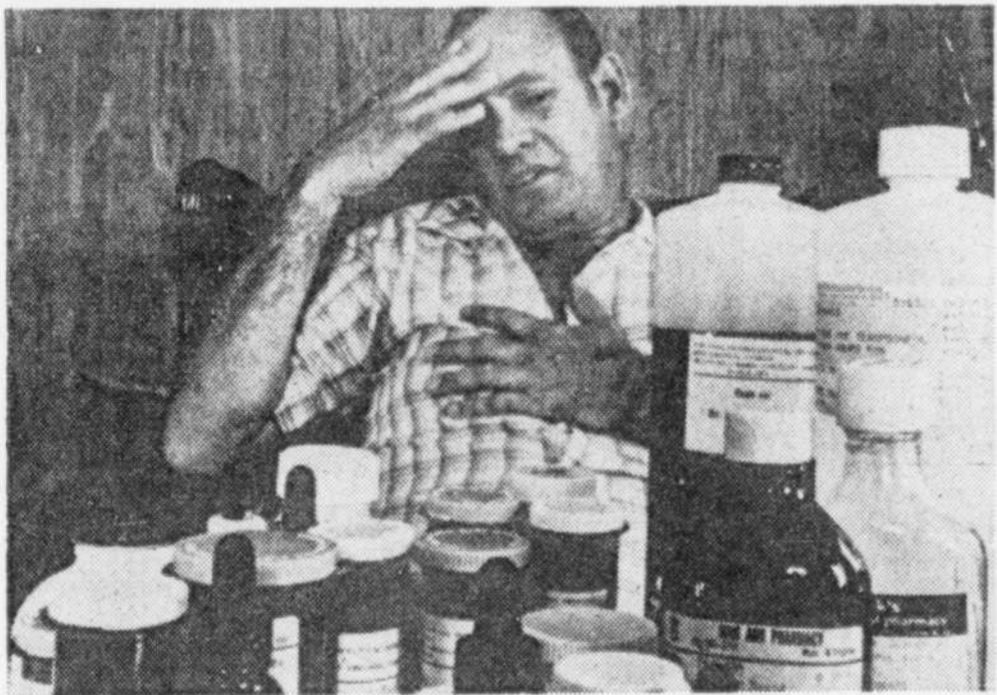
On sait qu'avant l'émission de la nouvelle carte "soleil", fin 1975, il y avait 7.5 millions de cartes en circulation (plus de 4,000,000 de numéros temporaires). Un peu plus d'un an après l'émission de la

nouvelle carte, il ne reste que 161,000 personnes à re-joindre, quelque 6,050,000 ayant reçu la nouvelle carte.

D'autre part, la régie a mis au rancart l'idée de faire parvenir chaque année à chaque client du régime, un rapport détaillé du nombre de services rendus, de leurs coûts, des noms des professionnels qui les ont rendus, etc. Un tel projet était contenu dans la loi 93 qui ne fut jamais promulguée.

L'opération aurait coûté \$10 millions par année et aurait entraîné une multitude de problèmes.

La régie a plutôt l'intention de se rabattre sur une autre formule pour contrôler si effectivement les réclamations des professionnels correspondent à des services reçus: à partir d'un échantillon on vérifie auprès de la clientèle si les services ont été rendus. Au cours des dernières semaines, on rejoinait ainsi 7,000 bénéficiaires par semaine.



La consommation des tranquillisants, c'est notre rayon. C'est du moins ce qu'affirme le Dr Martin Laberge, selon lequel les Québécois sont les champions du genre en Amérique du Nord. A titre d'exemple, il cite le cas de clients qui ont obtenu 80 ordonnances dans plus de cinq pharmacies...

VAISSELLE D'HOTEL ET DE RESTAURANT...
L'une de nos spécialités. Venez voir notre vaste choix.

Renaud & cie VAISSELLE
82, rue St-Paul - 692-0144
Livraison par toute la ville.
Heures d'affaires: lundi au vendredi: 9h. a.m. à midi, 1h. à 4h.30 p.m.

Bouffez au Buffet à \$3.24

Le Concorde vous offre une autre occasion de bien manger le midi... et pour pas cher! Un buffet des plus complets est maintenant installé, le midi, au Bar-Sous-Le-Cap de l'hôtel Loews Le Concorde. Vous prenez tout ce que vous voulez, autant de fois que vous le désirez pour \$3.24.

Tables avec vue sur les Plaines, ambiance agréable et cuisine succulente. Venez essayer le Bar-Sous-Le-Cap un de ces quatre midis!

LOEWS Le Concorde

L'hôtel des p'tits plus!

ALIMENTATION NATURELLE

chez **ALIMENTEX** on mange!

du vrai... du bon... du nourrissant

ALIMENTEX INC. 1188, 1re Av., Limoilou, Qué. 3 - 529-7988
Livraison dans le Québec Métropolitain le samedi.
Heures d'affaires: 9 à 18 heures, les mardi, mercredi et samedi. 9 à 21 heures, les jeudi et vendredi.

UN SEUL MAGASIN À QUÉBEC

VENTE COMMANDEZ DÉS MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ \$100 EN PROTÉGÉANT VOTRE BALCON CONTRE LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE SOLEIL ET LA PLUIE. LE CONFORT EN TOUTES SAISONS À PRIX D'ÉCONOMIE GARANTI PAR

Wm MORRIS & FILS LIMITÉE

AUVENTS DE BALCONS EN FIBRE DE VERRE TRANSLUCIDE OU EN ALUMINIUM

● FAITS SUR MESURE ●

Enjolivez votre maison dès maintenant!
PAYEZ DANS 90 JOURS — SANS INTÉRÊT et/ou FRAIS D'ADMINISTRATION

Rég. \$399⁰⁰ **\$299⁹⁵** chacun INSTALLE

LONGUEUR 96" — PROJECTION 48" — PENTE 25"
Grandeurs plus petites disponibles à prix plus réduits
VOTRE CHOIX DE DIVERSES COULEURS DE FIBRE DE VERRE OU DE 14 COMBINAISSONS DE COULEURS EN ALUMINIUM CUIRT.

N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brûle votre peinture. Donnez leur une nouvelle beauté avec les auvents Morris en aluminium ou en fibre de verre pour balcons. Ces auvents possèdent des caractéristiques spéciales et sont conçus avec précision, d'un fini émail cuit aussi lisse qu'un miroir fait pour durer encore plus longtemps que tout autre procédé. La conception exclusive par enclenchement rend la construction des auvents Morris des plus résistantes et des plus étanches qui soient. Commandez dès maintenant votre auvent à prix spécialement réduit. Entièrement garanti contre la rouille, l'affaiblissement, la fissure et le renversement. Permettez-nous de vous donner une démonstration GRATUITE et une estimation — sans aucune obligation de votre part.

Les soir, jours de fête et fins de semaine, 623-9204 **692-2127**
263, rue St-Paul (carré Parent) Qué.

Wm MORRIS & FILS LIMITÉE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

Haute Fourrure pour la Femme Raffinée

Joanne Hardy

MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
461 est, rue Saint-Joseph
529-5756

Paul Bernard D.D.

Le denturologiste

687-3016

845 OUEST, BOUL. ST-CYRILLE
QUÉ.
(COIN BELVÈDÈRE)

Montage de précision
Réparation de dentiers pendant que vous attendez

Pour un meilleur service, nous prenons vos messages en tout temps, 24 heures par jour.



lévis la banlieue de québec

le québec métropolitain

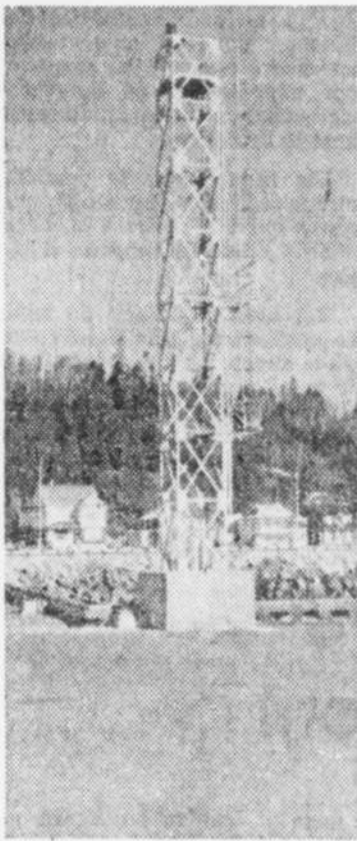
dans nos régions

Note de la rédaction

En raison de la réduction des activités durant la période estivale et des vacances régulières des journalistes, LE SOLEIL ne publiera qu'une page régionale, sous le titre "Dans nos régions", pour toute la durée du mois de juillet, soit du 4 juillet au 1er août. Nous reprendrons la publication quotidienne des trois pages régionales "L'Est du Québec", "Québec régional" et "Québec métropolitain" dès le début d'août.

Durant le mois de juillet, c'est M. Magella Soucy qui dirigera la publication de la page "Dans nos régions" en raison des vacances du directeur des bureaux régionaux, M. Gérald Ouellet.

Bonnes vacances à tous...et bonne lecture!



Nouveau phare

Le phare du quai de Pointe-au-Pic a finalement été installé sur une structure métallique sur le quai même après avoir surmonté l'ancienne bâtisse et les supports du débarcadère, tous deux démolis.

La Rive-Sud

L'activité continue tout l'été au département d'éducation physique du CEGEP Lévis-Lauzon. Le programme inclut encore plusieurs heures de bain libre, de la plongée sous-marine, du badminton, du tennis et des cours de natation. Depuis lundi, par exemple, une nouvelle série de cours de natation a débuté à l'intention des enfants. En après-midi et en soirée, on peut rejoindre le coordonnateur, M. Marcel Martin, en téléphonant à 833-5110, local 110 ou 251.

L'Amiante

Les trois commissions scolaires francophones de la région de l'Amiante ont adopté un calendrier uniforme de 180 jours de classe pour l'année académique de 1977-78. Celui-ci prévoit six congés statutaires, onze congés régionaux et vingt journées de planification. La rentrée des étudiants est prévue pour le 7 septembre. Le congé des fêtes a été fixé du 23 décembre au 9 janvier alors que celui de Pâques se situera entre les 23 et 29 mars.

La Côte-du-Sud

Avec plus de 10,000 visiteurs, dimanche dernier, notamment pour le "Mariage d'époque en calèches", les fêtes du Tricentenaire de Saint-Jean-Port-Joli connaissent un franc succès. Les manifestations se poursuivront cette semaine avec les activités suivantes, qui s'ajoutent au diaporama historique de l'église paroissiale, au spectacle "Deux rivières, un fleuve, une histoire", au centre paroissial, l'exposition d'antiquités, au collège Fleury, et les visites de la Place Saint-Jean, et la table du curé Boissonnault et le magasin général d'antan.

(Aujourd'hui)

- 13h30 — Journée de l'Age d'Or.
- 14h00 — Peinture et sculpture communautaires des jeunes. Démonstration des majorettes "Les Jeannoises".
- 17h00 — Messe du souvenir, avec la chorale Saint-Coeur de Marie.
- 18h00 — Souper du seigneur.
- 20h30 — Spectacle "Deux rivières" et danses québécoises avec la troupe folklorique locale.

Demain

- 14h00 — Colloque "Visages de femmes".
- 16h30 — Célébration eucharistique avec le Mouvement Vivaldi de Québec.
- 18h00 — Souper de l'Amitié.
- 21h30 — "On va veiller".

Portneuf

La municipalité du village de Pont-Rouge entend profiter des dispositions du dernier budget du ministre des Finances du Québec. Un avis de motion a été présenté au conseil municipal en vue de l'adoption d'un règlement décrétant une imposition équivalente à 30 pour cent des droits du coût d'immatriculation d'un véhicule automobile. Cette nouvelle taxe s'appliquera à toute personne résidant dans la municipalité.

La Beauce

La ville de Lac-Mégantic demeure un candidat sérieux pour l'obtention d'un pénitencier fédéral, a fait savoir le solliciteur général du Canada, M. Francis Fox, à une délégation de sept personnes de Lac-Mégantic, venue le rencontrer à Ottawa. En communiquant ce renseignement au SOLEIL, le député fédéral de Compton, M. Claude Tessier, a mentionné que la construction d'un pénitencier à sécurité maximum pouvant loger quelque 200 prisonniers pourrait devenir une réalisation dans la deuxième phase d'un programme de huit pénitenciers au Québec, mis de l'avant par M. Francis Fox.

Charlesbourg

"Bataille des égouts" déclenchée par un nouveau comité de citoyens

par René BEAUDIN

Le Comité de citoyens du Bourg-Royal, secteur Des Erables, a fait hier soir, une entrée fort remarquée sur la scène municipale de Charlesbourg. Tout a commencé par une conférence de presse à l'embouchure d'un réseau d'égout inachevé, suivi d'un "chemin de croix", de sept stations tout le long d'un fossé creusé par la ville, auquel près de 200 personnes ont participé.

A chaque "station" correspondait un détail à la fois pittoresque et dangereux, révélateur, selon le président intérimaire du Comité, M. Jean-Pierre Bouchard, de l'ineptie des autorités de Charlesbourg, et de la bêtise humaine. Ainsi, M. Bouchard a particulièrement mis en évidence un cul-de-sac qui aboutit à un canal d'évacuation des eaux, et dont le panneau indicateur n'est situé qu'à quelques pouces du fossé. De la route, le fossé est invisible. Malheur à l'automobiliste qui croit pouvoir aller au-delà du panneau indicateur pour se livrer à un virage.

Une autre station est tout aussi pittoresque. Ainsi, l'un des propriétaires a dû aménager toute une charpente de bois qui retient les rives du fossé. Cette charpente empêche tout autant la chaussée que le propre terrain du propriétaire de glisser dans le fossé en cas de pluie torrentielle ou durant la fonte des neiges.

A quelques pieds de là, plus précisément au coin de la rue Pierre et Des Erables, d'où est parti le chemin de croix, il n'y a plus que quelques pouces entre le fossé et la chaussée asphaltée. Selon M. Bouchard, il ne faudrait plus que deux ou trois averses

pour que "la rue prenne le bord du fossé".

C'est la première manifestation du genre à se situer dans ce nouveau quartier domiciliaire. Le secteur Des Erables du quartier Bourg-Royal, est un îlot résidentiel situé au sud de l'ancien Charlesbourg. Il est entouré de terres à vocation agricole. De l'une des "stations" du "chemin de croix", on pouvait d'ailleurs, voir un troupeau de vaches paître à un tiers de mille.

Ce secteur du Bourg-Royal est composé d'environ 175 maisons unifamiliales qu'habitent environ 500 personnes, dont 92 bambins de un à quatre ans, 64 de cinq à 15 ans, sans compter, souligne M. Bouchard, une vingtaine de femmes enceintes. Ils

étaient d'ailleurs nombreux, ces bambins, à accompagner leurs parents tout au long du "chemin de croix" à pied, à bicyclette ou en carrosse.

C'est d'ailleurs la sécurité de ces enfants qui est le principal mobile de l'action d'hier. Actuellement, les égouts collecteurs, qui relient des fossés qui ne débouchent nulle part, sont le terrain de jeu préféré des enfants. Un père de famille, avant le "chemin de croix", courait d'un puisard à l'autre pour appeler son enfant, à travers les fentes, l'avertissant qu'il risquait de se salir. Ces égouts sont à sec actuellement, mais au printemps, et même l'été, en cas de forte pluie, les risques de noyade sont énormes pour les enfants, explique M. Bouchard.

Selon M. Bouchard, il en coûterait actuellement \$400,000 pour terminer le réseau d'égout. Il estime que le surplus budgétaire de \$300,000 récemment révélé par la ville de Charlesbourg, pourrait être affecté à ces travaux. Et si la ville n'avait pas gaspillé \$90,000, ajoute-t-il, pour creuser ce canal qui ne sert à rien, toute la somme serait réunie pour achever les travaux.

La "bataille des égouts" n'est que la première bataille du nouveau comité de citoyens. Actuellement, l'exécutif est provisoire, une assemblée générale devant avoir lieu en septembre pour élire une direction permanente, et fixer les objectifs pour lesquels trois fronts seront ouverts: les loisirs, l'école et les affaires municipales.

Un autre parti à Ste-Foy

La politique municipale commence à connaître un regain de popularité si l'on se fie à la prolifération des partis politiques de ce temps-ci à Québec et à Sainte-Foy notamment.

Le dernier né c'est le "Progrès Sainte-Foy". Des dizaines de citoyens en ont jeté les bases récemment, selon le président, M. Luc Tremblay.

Ce groupe "s'est réuni autour d'un désir d'innover et de donner de nouvelles dimensions aux structures municipales".

Il a rédigé jeudi dernier un manifeste, dont le texte intégral ainsi que la constitution projetée du parti seront remis à la presse aujourd'hui même.

Le Progrès Sainte-Foy entend présenter des candidats à tous les postes le 6 novembre.

Notons que le président est directeur des loisirs à Saint-Nicolas et président de l'organisme paroissial de loisir de Saint-Denis, à Sainte-Foy.



Domages de \$100,000

Une centaine de personnes ont été délogées vers 4 heures hier matin par un incendie que l'on attribue à la négligence d'un fumeur. Une maison de 27 logements située au 1893 boulevard Père-Lelièvre, à Québec, a subi des dommages estimés à \$100,000. Plusieurs locataires s'étaient réfugiés sur le balcon de leur logement et il a fallu l'aide des pompiers pour qu'ils puissent descendre. On ne déplore heureusement aucun mort, ni blessé grave.

osez donc...



...préparer du poulet sur charbon de bois! Mais oui... c'est un régal! Prenez deux ou trois beaux poulets BECDOR de 2 à 3 livres, entiers sur toume-broche ou en morceaux sur le gril... badigeonnés à votre goût ou enrobés d'aluminium. Vous voudrez oser encore et encore avec BECDOR. Oui BECDOR identifie la volaille du Québec... une viande nourrissante, saine, économique qui offre préparation variée et facile.



Il y a bien d'autres grillades que les T-Bone

Textes de Marie CAOQUETTE

Il n'y a pas que les immenses T-Bone qui sont de bonnes grillades de plein air. Le poisson, l'agneau, le porc, les fruits de mer, et même certaines coupes moins tendres du bœuf peuvent faire de succulents barbecues. C'est aussi une façon de continuer à profiter des repas en plein air sans céder à la hausse de prix inhabituellement élevée qu'on connait les coupes de viande à griller ces dernières semaines.

L'intense chaleur du mois dernier a en effet accentué de beaucoup le phénomène de la hausse de prix des viandes à griller et de la baisse des coupes à braiser ou à rôtir. La saison des barbecues et des grillades, à la maison et dans les restaurants, a débuté plus tôt que de coutume, faisant gonfler la demande pour les coupes à griller hors de proportion.

Le saumon et le fletan, dont la chair n'est pas trop fragile, se prêtent particulièrement à la cuisson sur le grill, à la façon des steaks. Tout poisson entier, farci, enveloppé dans un papier aluminium et cuit sur la braise est également délicieux. On huile le papier aluminium dans lequel on dépose le poisson assaisonné, relevé de quelques tranches d'oignons et de citron, et l'on ferme hermétiquement. Pour du poisson frais, il faut compter cinq minutes s'il s'agit de filets, ou 10 minutes pour des darnes. Le poisson congelé sera placé à environ quatre pouces des charbons pendant environ huit à dix minutes de chaque côté.

Les sauces et marinades

Nombre de bonnes sauces avivent

le goût du poisson: tartare, remoulade (mayonnaise, moutarde et câpres), maître d'hôtel (beurre ou margarine et citron) ou encore, hollandaise ou mousseline.

Les crevettes et pétoncles font aussi, alternés sur une brochette, des "shish kebabs" qui sortent de l'ordinaire. On emploie de grosses crevettes décortiquées; on badigeonne de beurre à l'ail et on saupoudre de persil. Placer sur une grille double à environ quatre pouces des braises; ils cuisent dans 10 à 15 minutes. On sert du riz. C'est une recette que nous a fournie Yolande Laroche, diététiste au CHUL.

Le poulet, l'agneau, le porc sont aussi délicieux, cuits sur le grill. On

utilisera des coupes tendres, telles les côtelettes, qu'on badigeonne d'huile et qu'on assaisonne d'ail, de romarin, de persil et de thym.

enlever la mousse accumulée en dessous de la râpe.

Les principales sauces pour la viande sont la sauce BBQ, la sauce chinoise et les vinaigrettes.

Les brochettes

Notre diététiste-consultante propose aussi d'intéressantes idées de brochettes. Tel jambon-cubes d'anas-poisson (piment vert), foies de poulet-bacon-oignon-champignon-bœuf ou agneau ou boulette de viande-tomate miniature-champignon-poivron-oignon.

On se rappellera qu'il faut utiliser des coupes tendres pour les brochettes; on prévoit en général une livre de viande coupée en cubes d'un pouce pour trois personnes. Les morceaux de viande, les légumes et les fruits sont huilés et tournés souvent pendant la cuisson. La longe de porc

demande à cuire 20 à 25 minutes, le gigot d'agneau 20 minutes, le filet, la longe ou la surlonge de bœuf demandera 10, 15 ou 20 minutes qu'on le veille saignant, médium ou bien cuit.

Ce sont là quelques menus plus "élaborés". Il est toutefois possible de jouer du plein air à peu de frais. Tout peut cuire sur un feu de charbon de bois: un macaroni au fromage, du poisson en casserole, et bien sûr, des hot dogs qui, de dire notre diététiste, au menu de temps en temps, n'engendrent pas un désastre sur le plan nutritionnel.

Pour compléter un repas de plein air, une assiette de crudités de toutes sortes (céleri, tomates, concombre, piment, chou-fleur, coeurs d'artichauts, etc.), une soupe froide d'été (Vichyssoise, Gaspacho ou consommé froid avec citron), quelques légumes (pommes de terre, maïs en épi, tomates, salade de légumes) et des fruits frais de saison font parfaitement l'affaire.

Prudence avec les viandes fumées et la charcuterie

Les viandes fumées et les charcuteries sont fort populaires en été parce qu'elles se servent sans préparation, réduisant ainsi le temps consacré à la cuisine.

Les enfants ne devraient toutefois en consommer que de façon modérée. Car outre le fait qu'elles aient une pauvre valeur nutritive, ces viandes pourraient être cause d'anémie chez les enfants et possiblement de cancer chez les adultes si elle sont combinées à d'autres substances.

Dans un récent numéro de la revue Québec Science portant sur le "ma-

quillage alimentaire", on attachait le gretot à ces produits alimentaires. L'auteur mentionnait que la présence de nitrites et nitrates de sodium dans les viandes pouvaient causer l'anémie chez des enfants, en empêchant l'oxygène de se fixer aux globules rouges. Les nitrites passeraient facilement au travers de la paroi intestinale des enfants et se répandraient dans l'organisme, toujours selon Québec-Science.

Controverse aux Etats-Unis

D'autre part, aux Etats-Unis, les nitrites et nitrates de sodium sont l'objet d'une controverse depuis un

mois. On les accuse d'être potentiellement cancérigènes. Le bureau des aliments et drogues américains a été "sommé" de prendre action à ce sujet par le secrétaire adjoint à l'Agriculture, Madame Carol Foreman. Mme Foreman est une ancienne présidente de la Fédération des consommateurs des Etats-Unis.

Le groupe de recherche sur la santé de Ralph Nader est d'ailleurs prêt à aller devant les tribunaux si le bureau des aliments et drogues ne bannit pas l'usage des nitrites et nitrates.

La décision à prendre dans le cas présent pourrait toutefois être rendue difficile par le fait que les nitrites et nitrates sont reconnus comme d'efficaces préservatifs pour empêcher le botulisme, intoxication alimentaire souvent mortelle.

Accessoirement, ces additifs servent aussi à donner les goûts de fumée et de sel des charcuteries et à préserver leur couleur.

On trouve des nitrites de sodium dans la dinde fumée, le bacon, le jambon et la majorité des produits transformés à base de bœuf et de porc.

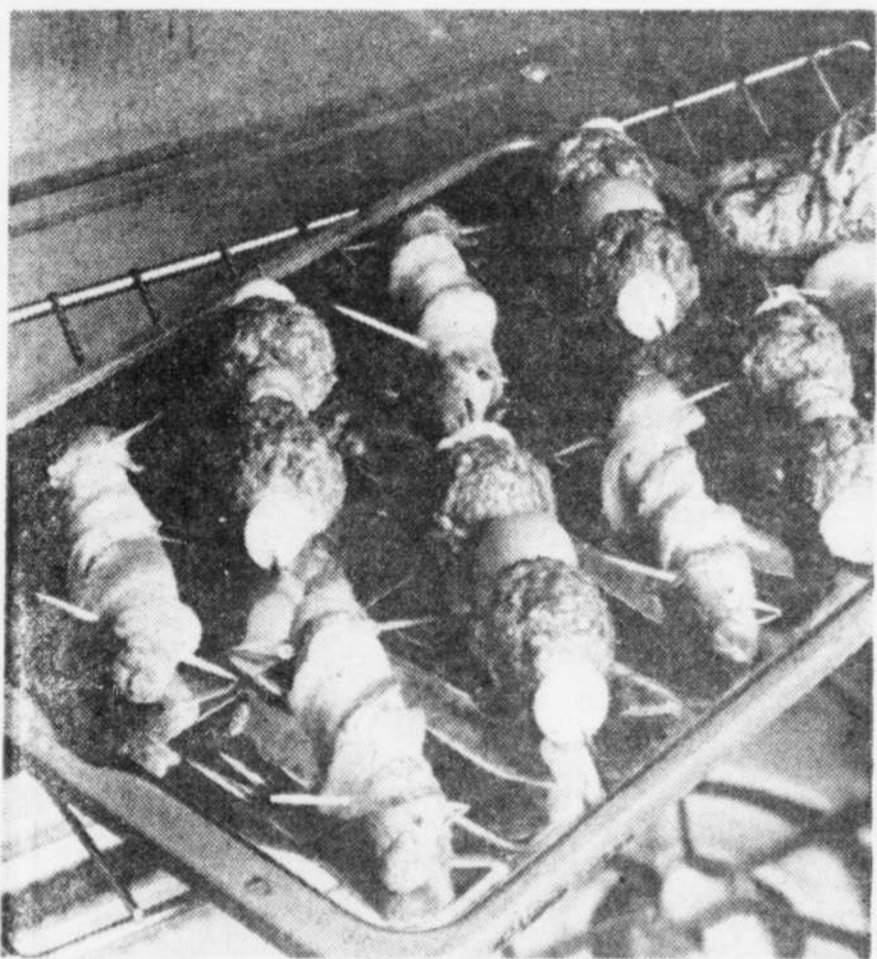
Une petite quantité de ces additifs ne serait toutefois pas dangereuse, mentionne aussi Québec-Science. A dose infime, soit 25 milligrammes par 100 grammes, leur présence n'est pas inquiétante.

Une solution plus prudente encore est de préparer soi-même des galantines. Elles sont nutritives et peu caloriques, contrairement aux charcuteries, qui sont en général très grasses et bourrées de sel.

Servies avec une salade de pommes de terre et de légumes frais, c'est un repas complet. La galantine de bœuf se prépare à partir des coupes les moins chères, c'est-à-dire des coupes à braiser ou à bouillir. La galantine de dinde est également délicieuse, de même que la galantine de veau en gelée.



Le Soleil, André Baucher



Outre la brochette classique à base de cubes de bœuf, la brochette de fruits de mer, avec crevettes et pétoncles, par exemple, pourrait changer agréablement le cours d'un de vos barbecues en plein air. Les idées originales ne manquent pas, comme on pourra le constater dans cette page.

cette semaine...

La fraise locale a fait son apparition sur le marché. Les arrivages sont toutefois peu nombreux et le prix est élevé. On s'attend à ce qu'il s'améliore la semaine prochaine.

Le marché des petits fruits importés est généralement bon cette semaine, dû au beau temps. La qualité est belle dans l'ensemble.

Les bleuets sont en abondance et leur prix a baissé sensiblement. Le melon d'eau et le melon de miel sont beaux et à prix abordables. Les abricots sont rares toutefois.

La pêche de Californie disponible sur le marché cette semaine est chère. C'est une pêche classée, c'est-à-dire qu'elle n'arrive pas en gros emballages.

On trouve encore la variété de poire Anjou et les pommes importées Spartan, Red et Golden Délicieuse, et la Granny Smith sur le marché.

Les pruneaux, signale-t-on, sont très beaux. La variété Beauty est à rechercher. Sa chair rouge et tendre en fait un meilleur achat que la

variété Santa Rosa, dont la chair est encore très dure. La Santa Rosa devrait être meilleure dès la semaine prochaine.

Les raisins sans noyaux (seedless) sont arrivés sur le marché. Ils sont toutefois un peu "sûrettes" encore. Bien qu'ils soient d'apparence plus belle que le Perlette, celui-ci, plus sucré, est encore meilleur au goût pour l'instant.

La tomate est en abondance à l'heure actuelle. Les prix de gros sont très abordables, à \$3,80 le panier, après avoir coûté \$5 et \$6 le panier. Au détail, les prix devraient donc se situer entre 59 et 79 sous la livre. Au-delà de ce prix, le consommateur pourra juger que l'on abuse de lui.

Rappelons que les pamplemousses roses sont assez chers et que la variété de Floride est la meilleure, même si elle ne paie pas de mine à côté de la variété de Californie. Ce dernier n'est généralement pas aussi juteux.



Le prix des tomates est raisonnable, cette semaine.

Les légumes

Le marché des légumes a fort peu changé, cette semaine. Signalons l'arrivée des carottes avec tiges et l'abondance de laitues. On trouve de la frisée, de la romaine, de la Boston et du cresson, sur le marché.

Le chou local est très beau et très bon. Son prix est toutefois élevé, signalait récemment la Commission de lutte à l'inflation, qui l'inclut dans son panier à provisions.

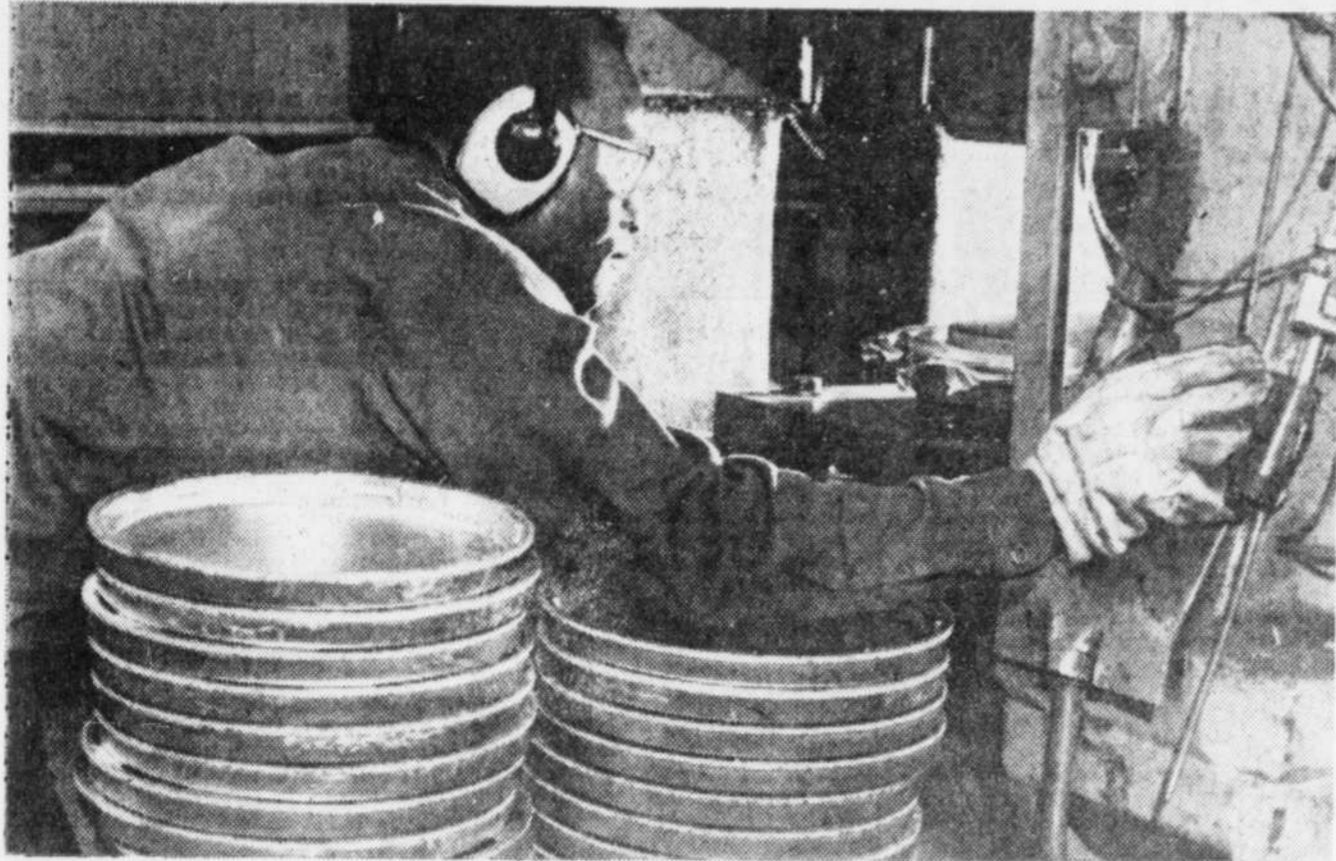
Le chou-fleur reste toujours un luxe à 89 sous l'unité; il est cependant de belle qualité.

Les arrivages sont irréguliers en ce qui a trait aux fèves jaunes et vertes et aux gourmènes. On pourra donc trouver des produits de qualité très irrégulière sur le marché.

La rhubarbe, par contre, est à son meilleur. Les récentes pluies lui ont permis d'atteindre la grosseur idéale.

Enfin, la patate nouvelle, variété de Virginie, est à prix abordable.

Les autoclaves connaissent un regain de popularité



L'alliage superflu est gratté des couvercles d'autoclave. On le retourne à la cuve (pot) pour une nouvelle fusion.

TORONTO (PC) — L'autoclave effectue un retour dans la batterie de cuisine, connaissant un regain de popularité comparable à ce qu'il a été durant la Seconde Guerre mondiale.

Un porte-parole des ustensiles d'aluminium Suprême, à Pickering, en Ontario, a déclaré qu'il devait cette performance nouvelle à la nécessité de conserver l'énergie, à la hausse du prix des aliments et au désir de leur garder leur saveur naturelle, leurs vitamines et leurs minéraux.

Les autoclaves sont coulés dans des moules d'acier, à l'aide d'une louche manuelle, d'un alliage d'aluminium fondu à quelque 770 degrés F. Le surplus d'alliage est gratté et le moulage se rend à l'atelier où des outils spéciaux coupent les tenons et creusent la rainure du joint. Des rotors font le polissage automatique et un poli liquide donne ensuite le fini doux au toucher.

Les couvercles sont perforés pour le bouchon de la soupape, la prise d'air et la mise en place de la poignée. Les rivets de la poignée sont soudés électriquement à la casserole. L'ustensile complété est lavé au détergent, séché et assemblé selon l'assortiment des couleurs et des polis.

La durée d'un autoclave de bonne fabrication ne dépend que de l'entretien et du remplacement du joint de caoutchouc après un certain temps. L'autoclave est une pièce idéale de la batterie de cuisine de la ménagère qui travaille à l'extérieur, parce qu'il lui permet de se faire des repas entiers en vitesse, tout en gardant la bonne qualité et la saveur des aliments.



Un tourneur vérifie des couvercles d'autoclave à l'usine d'aluminium Suprême de Pickering, en Ontario. A l'arrière-plan, se dressent des piles d'ustensiles de 5 pintes et demie.



monique payeur
mes notes

Enquête intéressante

L'information sur l'alimentation diffusée jusqu'à maintenant a amené des changements d'habitudes alimentaires chez 68,5 pour cent des répondants à une enquête effectuée par l'Association des diététistes autonomes du Québec.

Même si seulement 1,5 pour cent des participants à ce sondage provenaient de la région de Québec, les réponses fournies par les personnes interrogées, à Montréal en majorité, sont fort intéressantes pour tous les consommateurs.

La question qui démontre le plus de sensibilisation des gens concerne le coût des aliments. Il préoccupe 71 pour cent des répondants.

L'enquête indique également que les habitudes alimentaires se sont modifiées au Québec: ainsi, on mange plus de margarine et moins de beurre, plus de pain de blé entier et de légumes et moins de boissons gazeuses.

Après la télévision, les consommateurs interrogés disent recueillir leurs informations alimentaires dans les livres (49 pour cent) et ensuite dans les journaux (36 pour cent). En dernier lieu, viennent la radio et les conférences (22 pour cent chacun). Il reste 52 pour cent pour la TV, ce qui est très fort.

Congélation

On a parlé et parlé des congélateurs. En bien mais aussi en mal. Une chose est sûre, le congélateur n'est pas une bonne chose pour tout le monde. Il est surtout pratique

pour les familles nombreuses et pour ceux qui font boucherie à l'automne.

Pour les autres, c'est finalement une affaire personnelle. Ceux qui aiment cuire à l'avance plusieurs "mets dépannage", parce qu'ils reçoivent beaucoup de visite à la dernière minute, seront bien servis par cette grosse "machine". Mais ceux qui aiment manger bien frais ne l'apprécieront pas.

Quoi qu'il en soit, les consommateurs déjà propriétaires d'un congélateur seront intéressés de savoir que l'Institut national des viandes a préparé un cahier de congélation pour eux, en collaboration avec une consommatrice, Lucile Rinfret, et sœur Monique Chevrier.



Un contrat en bonne et due forme évite bien des conflits et des surprises désagréables entre le consommateur et son déménageur.

Le format de 8 1/2" x 11" du cahier me semble embarrassant et l'édition de piètre qualité sur le plan visuel. Cependant, les informations contenues et les formules d'inventaire sont valables.

Pour l'obtenir, il faut écrire à l'Institut national des viandes, 10216 boulevard Lajeunesse, Montréal H3L 2E2.

Vous déménagez?

Déménager c'est pas drôle mais avoir des conflits avec le déménageur, c'est encore pire. Aussi, l'Association du camionnage du Québec suggère au "déménagé" de ménager ses nerfs en prenant des précautions au moment où il loue les services d'un camionneur.

Il faut s'assurer de bien connaître les services que le camionneur choisi est capable de fournir: par exemple, est-il en mesure de déménager votre éléphant (!) ou votre piano à queue? Est-il sûr qu'il livrera les meubles "dans" l'appartement, même si celui-ci est au sixième étage?

Le président de l'ACQ conseille également au consommateur d'exiger une soumission de prix écrite et dûment remplie par les deux parties, ce qui évitera les surprises désagréables occasionnées par un prix fait "sur la gueule".

On doit enfin s'assurer que les biens sont protégés efficacement par les assurances du camionneur. Il est déjà arrivé que des camions prennent feu et que les propriétaires aient tout perdu parce que le déménageur n'avait aucune assurance pour ce genre de sinistre.

Des "parcs" dangereux

Le ministère de la Consommation et des Corporations met les consommateurs en garde contre certains parcs pour enfants présentement sur le marché parce qu'ils peuvent causer de graves blessures aux doigts d'un enfant.

Il s'agit des parcs en filet qui se plient au milieu et dont les deux côtés s'abaissent laissant à découvert deux supports à charnières.

L'enfant qui se trouve dans le parc peut se glisser les doigts à l'intérieur de ces supports lorsque les côtés sont abaissés et s'écraser ou perdre un doigt si l'enfant remonte les côtés sans y prendre garde.

Parmi les accidents signalés avec ce type de parcs, en figure un où un enfant a perdu un doigt.

LEÇON D'ESSAI GRATUITE DE VALENTINO 623-2400
TOI!
Qu'est-ce que les autres penseront lorsqu'ils te voient danser?
Parc Min. Éd. 669336

GRAND CONCOURS D'ÉTÉ
DU 22 JUIN AU 14 JUILLET 77

PINGOUIN

GAGNEZ UNE BICYCLETTE 10 VITESSES ET NOMBREUX AUTRES PRIX

POUR PARTICIPER, UN ACHAT MIN. DE \$3.00 DE PRODUITS PINGOUIN

GRAND TIRAGE 14 JUILLET, 19.HRES (7PM)

Chez: **BOUTIQUE PINGOUIN** CENTRE D'ACHATS **JADIS**
5555, 3e Av. ouest, Charlesbourg 628-6078

Bon comme du bon pain... de viande.

Le nouveau pain de viande Cordon Bleu

Bon comme du bon pain... et pratique avec ça. Le nouveau pain de viande Cordon Bleu est un vrai dépanneur: il est facile à préparer et il peut se servir de plusieurs façons appétissantes. Avant même de l'essayer, vous êtes sûre qu'il a bon goût, puisqu'il s'agit d'un autre produit de qualité Cordon Bleu.

15¢ Une bonne économie de 15¢ pour votre bon pain... de viande Cordon Bleu

Nous vous rembourserons la somme de 15¢, plus les frais de manutention, pourvu que ce coupon vous ait été présenté par votre client suivant les conditions de cette offre. Toute autre utilisation de ce coupon constitue une fraude. Sur demande, vous devez fournir la preuve d'achat d'une provision suffisante de la marchandise spécifiée. Pour obtenir le remboursement, postez à: Herbert A. Watts Limited, C.P. 2140, Toronto, Ontario, M5W 1H1.

JORDAN LE QUINCAILLIER ET SES SPECIAUX

Où vous trouverez: • CADEAUX • ARTICLES DE CUISINE, ELECTRICITE ET ACCESSOIRES • PLOMBERIE • CHAUFFAGE • PEINTURE • DECORATION • COUVRE-PLANCHERS • TAPIS • OUTILLAGE • JARDINAGE • FERRONNERIE • SERRURERIE • SPORT • JOUETS • APPAREILS MENAGERS ET ELECTRIQUES • APPAREILS ELECTRONIQUES • TABAGIE ET SERVICES • TABAGIE.

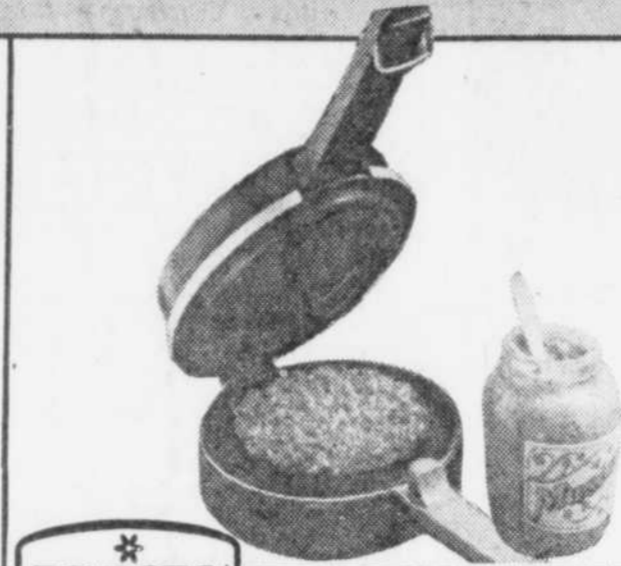
Une occasion à ne pas rater!
La vente dure jusqu'à l'épuisement des stocks.

Laissez-vous tenter **\$249.99**

Avec tous ces avantages:

- Cadran gradué et indicateur de fréquence lumineux.
- Interrupteurs à bascule pour puissance, AFC, haut-parleurs 2/4.
- Commandes rotatives pour volume, équilibre graves et aigus.
- Magnétophone à 8 pistes avec commande automatique de niveau, arrêt automatique et bobinage avant rapide.
- Tourne-disque BSR avec levier de repérage et pointe diamant.
- Couvercle et boîte de rangement pour bandes 8 pistes.
- Deux haut-parleurs de 6", à large bande, avec enceinte de récupération des basses fréquences.
- Fourni avec 2 microphones.
- Comprend support en vinyle imitation noyer avec case de rangement et roulettes.
- Dimensions: Récepteur / tourne-disque - 19 1/4" L x 15 1/2" P x 9 1/2" H
Support - 36 1/2" L x 21 1/2" H x 15 1/4" P
Haut-parleurs - 17 1/2" H x 11" L x 5 1/2" P

GRATIS
10 CARTOUCHES
VIERGES



LE GRILLE-HAMBURGER PRESTO BURGER

Un nouveau moyen pour préparer rapidement et facilement les hamburgers. Le grill Presto Burger façonne et grille un succulent hamburger en 1 à 3 minutes. Le Presto Burger...
 • grille les muffins, cuit les sandwichs
 • son couvercle empêche les éclaboussures
 • sa plaque de cuisson et sa tôle inférieure peuvent être immergées, son couvercle se nettoie avec un linge humide
 • son fini résistant facilite le nettoyage
 • c'est le grill idéal pour les personnes seules, les jeunes couples, les étudiants
 • il est peu encombrant son fini ébène est attrayant.

MODELE No MB1

Un livre de viande hachée GRATUITE de marque DOMINION avec achat de ce modèle **19.77**



LE GRILLE-HOT-DOGS PRESTO HOT DOGGER

Cuit d'un à cinq hot-dogs en 60 secondes seulement. Se nettoie facilement et rapidement. Pas d'eau à faire bouillir, pas d'attente. Le Presto Hot Dogger...
 • on peut l'immerger complètement pour le nettoyer
 • il se lave au lave-vaisselle
 • il cuit les hot-dogs rapidement, de l'intérieur, afin de leur conserver leurs sucs et leur saveur
 • ses lignes compactes sont attrayantes
 • n'est une aide précieuse pour les mamans, il est idéal pour les réunions de jeunes, le chalet, partout où l'on sert des hot-dogs.

MODELE No H0TD1

Une livre de saucisses à hot-dogs GRATUITE de marque DOMINION avec achat de ce modèle **14.77**

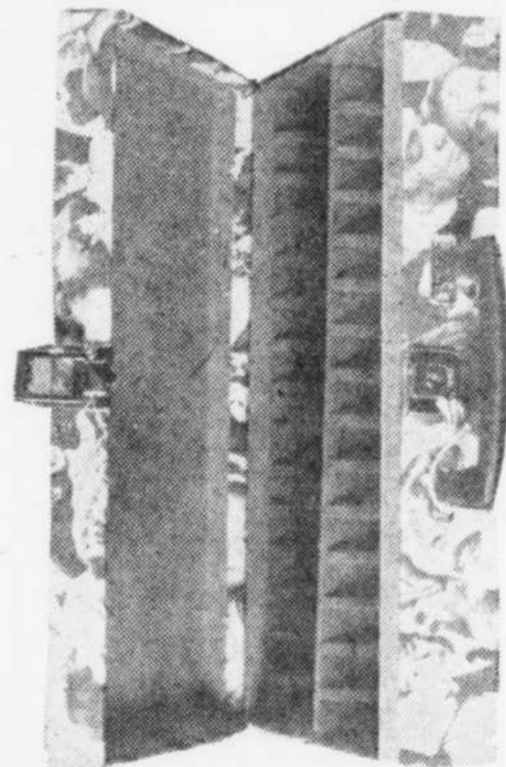


LA FRITUEUSE ELECTRIQUE PRESTO FRY BABY

De délicieuses fritures, une ou deux portions à la fois, en un clin d'oeil! Des frites croustillantes, du poulet, des crevettes, toujours à point, toujours réussis, automatiquement. La Presto Fry Baby...
 • elle assure la température idéale pour des résultats parfaits
 • elle ne demande que deux tasses d'huile
 • son couvercle bien hermétique permet de la ranger sans verser l'huile, évite les taches et élimine les odeurs
 • elle comprend une écumoire spéciale pratique

MODELE No FBD1

SPECIAL JORDAN **24.77**



VALISE pour MINI-CASSETTES

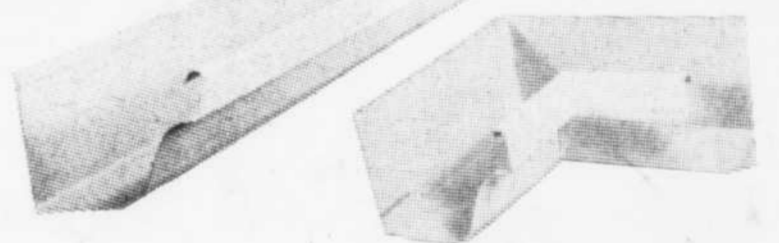
SPECIAL JORDAN

1.99

TANT QU'IL Y EN AURA! MICROSILLONS

99¢

GOUTTIERES GSW émaillées blanc



"FAITES-LE VOUS-MÊME"

le pied

37¢

McCULLOCH

SCIE A CHAINE McCULLOCH 12"

MINI MAC 25

QUANTITE LIMITEE SUR LES ARTICLES DE CETTE PAGE.

La scie à chaîne Mini Mac 25 ne pèse que 8 1/2 lb mais elle coupe une bûche de 6" de diamètre en quelques secondes. Un frein exclusif arrête la chaîne en une fraction de seconde et réduit ainsi les contrecoups. Commandes groupées. Débrayage et huileur de la chaîne automatique. Type de moteur: à essence 30 cc, longueur de la barre: 12", maximum de coupe: 24".



SPECIAL JORDAN

97.77

COMME SCIE. COMME ÇA.

Mettez la main sur une nouvelle scie à chaîne autoigieuse Mini Mac 35 de McCulloch et vous saisissez par le fait même une affaire formidable. Elle présente de nouvelles caractéristiques, comme le dispositif d'autoigissage exclusif qui, au pousser d'un bouton, permet à Mini Mac 35 de s'ajuster d'elle-même. Un puissant moteur de 2 po³ qui permet de couper un tronc d'arbre de 12" en quelques secondes. Une poignée souple qui permet sans fatigue, une maîtrise ferme en tout temps. Un huileur automatique qui distribue la quantité requise d'huile à la lame et à la chaîne pour en prolonger leur durée. Plus le FREIN DE CHAINE qui fait partie de l'équipement standard de toutes les scies McCulloch. (Aucun autre fabricant en fait autant!)



SPECIAL JORDAN **132.77**

La nouvelle scie à chaîne autoigieuse Mini Mac 35 de McCulloch 14"

Vous n'avez jamais vu une Mini Mac offrant autant d'avantages. Malgré cela, la Mini Mac 35 autoigieuse pèse moins de 9 lb. Quel plaisir que de l'utiliser. Les scies Mini Mac sont les plus populaires au monde et l'autoigieuse Mini Mac sera plus populaire que jamais. Allez voir cette super Mini dès maintenant chez votre concessionnaire McCulloch.

McCULLOCH SCIES À CHAÎNE et GÉNÉRATEURS Scie vous y pensez bien!

JORDAN © JADIS

Centre Jadis, 5555, 3e Av. OUEST, Charlesbourg 626-8195



Pendant la belle saison, monsieur et madame Léger aiment beaucoup se promener dans le jardin, d'ailleurs magnifique, de Rideau Hall.

Visite à Rideau Hall (2)

La vie du gouverneur général

par Monique DUVAL

Si, depuis 1926, à la suite de la Conférence impériale le "gouverneur ne gouverne plus", son rôle demeure cependant important dans cette idée de continuité qui n'a cessé de prévaloir depuis 110 ans.

A l'époque du marquis de Lorne (1878-1883), on chassait l'ours dans les bois de Rockcliffe et de jeunes originaux se promenaient dans le parc de Rideau Hall. Sous Dufferin (1872-1878) ou sous Aberdeen, on "montait" des représentations théâtrales dont la "lady" était souvent le personnage principal. Lors d'un grand bal costumé, le "noble lord" (Dufferin) était déguisé en roi Jacques d'Ecosse et sa femme figurait la reine. Pour souhaiter la bienvenue à un nouveau représentant du roi ou de la reine, on construisait, autrefois, des arches.

Il se faisait beaucoup de sport autrefois à Rideau Hall; il y a d'ailleurs encore aujourd'hui une patinoire, un court de tennis, des pistes pour la raquette ou le ski de randonnée. Hier, il y avait des glissoires pour toboggan, une patinoire. On jouait au cricket, à la crosse, au curling. Lord Stanley (1888-1893) créa la coupe Stanley encore aujourd'hui fort recherchée dans le monde du hockey. Lord Minto (1898-1904) attribua une coupe qui porte son nom pour le championnat de crosse.

La vie du gouverneur général de 1977 n'est évidemment pas semblable

à celle des premiers châtellains de la belle demeure. Depuis le vicomte Monck, premier gouverneur après l'instauration de la Confédération (il l'était déjà depuis 1861 et son mandat expira en 1868), la vie a évidemment changé, les communications se sont établies avec les diverses parties du Canada et les pays étrangers; le gouverneur général a dû se faire voyageur et "explorateur" d'une certaine façon.

Lorsqu'il est à Ottawa — le drapeau canadien flotte alors sur le mât — M. Léger passe, chaque jour, des heures dans son bureau. Chaque mercredi matin, il reçoit le premier ministre, M. Trudeau. Dans le cas de l'absence de ce dernier (seul un voyage à l'extérieur empêche M. Trudeau de se rendre à ce rendez-vous hebdomadaire), ce sera son premier secrétaire qui le remplacera. Chaque jeudi matin, M. Léger réunit son équipe: les membres de son bureau, un ou deux représentants de la Gendarmerie royale, ses aides de camp, son attaché de presse, bref ceux qu'on pourrait appeler "sa Maison". Madame Léger participe à cette réunion et on sait qu'elle a, elle aussi, un rôle très important à jouer dans le déroulement de la vie ordinaire et extraordinaire de la demeure vice-royale.

Il y a, au total à Rideau Hall, environ 120 employés (bureaux, entretien, domesticité), tous bilingues et plusieurs francophones. La maison a aussi son historien, M. R.H. Hubbard, spécialiste en histoire de l'art. Attaché

à la Galerie nationale, il a été prêté à Rideau Hall pour lui permettre d'écrire l'histoire de cette maison, celle des gouverneurs généraux, de leurs familles et de ce qui s'y est passé depuis 1867. Un premier tome a paru et le second verra le jour dans quelques mois.

Le gouverneur général a la tâche de recevoir les lettres de créance des

Léger. Cette dernière a vu à la restauration et à la décoration de certaines pièces. Chaque nouvelle châtelaine a évidemment ses vœux sur le sujet et ainsi telle ou telle innovation a été apportée par l'une ou l'autre de ces premières dames du pays. Si madame Vanier avait aménagé un petit salon canadien, madame Léger, elle, a complètement refait la suite royale, très jolie d'ailleurs avec son ton vert pâle, son plafond blanc sculpté et ses meubles finement travaillés. La reine Elisabeth y séjournera l'automne prochain et on dit que le vert pâle est une de ses couleurs préférées.

Il arrive fréquemment que leurs Excellences reçoivent intimement à déjeuner un tout petit groupe de personnes. Il faut avoir eu l'honneur d'une invitation de ce genre, partager ce repas presque familial avec eux pour se rendre compte de leur affabilité et de leur sens de l'hospitalité. Ce midi-là, à Rideau Hall, "c'est en français que ça s'est passé", c'est une conversation simple et amicale qui a eu ses "lettres de créance". L'humour de M. Léger, les observations judicieuses de madame Léger n'ont d'égal que leur intérêt pour le Québec, pour notre ville qu'ils aiment tout particulièrement et qu'ils ont toujours hâte de revoir, pour la Citadelle, leur lieu de résidence actuellement un de leurs soucis car ils suivent attentivement l'étude des projets de reconstruction à la suite de l'incendie de l'an dernier.

(Demain: les trésors de Rideau Hall)



ambassadeurs. C'est à lui également que revient le devoir de décerner les décorations telles que l'Ordre du Canada, l'Ordre de mérite militaire et les médailles de bravoure.

M. Léger reçoit lui-même les visiteurs officiels, préside à des dîners d'apparat dont le menu et les détails auront été supervisés par madame

VIC TANNY

2 POUR 1



L'amicale
2 POUR 1
VicTanny

L'offre 2 pour 1 de Vic Tanny

La dernière fois que nous avons offert 2 abonnements pour le prix d'un, plus de gens ont joint les rangs de Vic Tanny que jamais auparavant. Peut-être est-ce parce que les gens aiment faire des choses ensembles ou parce que c'est doublement économique. Quelles que soient vos raisons, profitez-en dès maintenant. Si vous ne connaissez personne qui puisse vous accompagner, venez nous rencontrer quand même, votre abonnement vous sera offert demi-prix. Ne manquez pas votre chance, car cette offre est limitée! Appelez dès maintenant le Club Vic Tanny situé le plus près de chez vous!

Le meilleur - Parce qu'on n'a qu'une seule vie!

VIC TANNY
CLUBS SANTE/MISE EN FORME
AIR CLIMATISE
PLAZA LAVAL, STE-FOY 659-1775
2965, Première Avenue, Limoilou 626-6216
900 VIC TANNY ET CLUBS AFFILIES A TRAVERS
LE CANADA, LES ETATS-UNIS ET L'EUROPE

LE ROI DU RADIO

Robert M. Marcel Inc.

AUDIO REFLEX



Récepteur AM/FM stéréo, 2 haut-parleurs à 3 voies Electro Sound à suspension acoustique. Table tournante manuelle à entraînement par courroie. Cartouche magnétique incluse. Garantie de 5 ans sur pièces.

PRIX DU ROI
\$319

PIONEER

C. B.



PRIX DU ROI
\$117
40 CANAUX

70 WATTS RMS

• Récepteur stéréo SX-650 • Table tournante Technics SL-23 semi-automatique • 2 haut-parleurs à 4 voies, 55 watts RMS de première qualité • Cartouche magnétique incluse • Garantie 5 ans sur pièces.

PRIX DU ROI
\$599

LES PRIX... ROI DU RADIO

sont les plus bas au Québec parce que le ROI est le plus grand spécialiste au Québec, possédant une force d'achat pour les plus grandes marques et ce, en très grande quantité. Le ROI défie toute compétition.

TELECOULEURS

20" à partir de **\$399**

14" à partir de **\$297**

ENTIEREMENT TRANSISTORISES



LE CONTRAT SATISFACTION ROI DU RADIO

- 1 - Tout remboursement total jusqu'à 15 jours suivant l'achat si le client est mécontent.
- 2 - Privilège d'échange jusqu'à 12 mois si le client est insatisfait du matériel.

"Condition intacte"

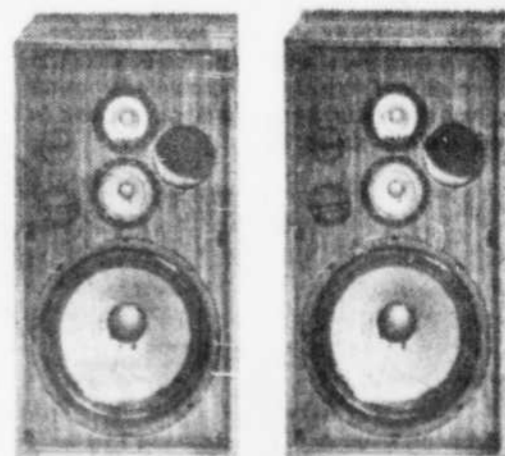
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

PIONEER



GARANTIE DE 5 ANS SUR LES PIÈCES
120 WATTS RMS

• Amplificateur SA-8500 II, 120 watts RMS à .05 THD • 2 haut-parleurs à 3 voies, 75 watts RMS de première qualité • Table tournante Technics SL-2000 "direct drive" • Cartouche magnétique Shure - Excel - Audio ou Technica à votre choix • Cabinet de bois optionnel



PRIX DU ROI
\$699

453 EST, BOUL. CHAREST (près de la Couronne) - 524-8252
Stationnement en arrière du magasin

parlement

Un conflit de personnalité Lazure-Brunet inciterait ce dernier à quitter son poste

(P.B.) — Les rumeurs du départ prochain du Dr Jacques Brunet, sous-ministre des Affaires sociales depuis plus de six ans, se font de plus en plus insistantes. Il paraît acquis, selon des informations recueillies par LE SOLEIL, que le sous-ministre quitterait son poste dès le mois de septembre.

Pourtant, dans une entrevue qu'il accordait au mois de novembre dernier, le Dr Brunet faisait part de son désir de continuer d'oeuvrer pour encore plusieurs années au sein de ce ministère afin d'y mener à bon terme la politique de décentralisation administrative dont il s'est fait l'avocat.

La décision du Dr Brunet de quitter prématurément son poste serait due à un conflit de personnalité avec l'actuel titulaire du ministère des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, et non à des divergences d'opinion fondamentales entre les deux hommes.

Bien qu'il soit l'un des doyens parmi les sous-ministres, le Dr Brunet n'a pas passé par la filière

habituelle des fonctionnaires de carrière. Médecin spécialisé en endocrinologie, le Dr Brunet a longtemps pratiqué à l'hôpital Saint-Sacrement puis au Centre hospitalier de l'université Laval avant d'agir à titre de conseiller spécial auprès de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être, que présidait M. Claude Castonguay. C'est d'ailleurs ce dernier qui l'a convaincu de passer du métier de praticien à celui d'administrateur.

L'on ne sait toujours pas, toutefois, si, à la suite de sa démission, le Dr Brunet retournera à la pratique privée ou s'il poursuivra sa carrière au sein de la fonction publique québécoise.

Réforme mal vue

Le nouveau président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPFQ), M. Marcel Thériage, ne semble pas plus enchanté qu'il ne faut de la réforme de la fonction publique annoncée dans ses grandes lignes, la semaine

dernière, par le ministre Denis de Belleval.

Réagissant à l'entrevue accordée la semaine dernière par M. de Belleval au SOLEIL, M. Thériage craint que l'orientation générale de la réforme ne limite encore davantage les pouvoirs de négociation des syndicats, le gouvernement voulant conserver son "droit de gérance" sur la classification, l'embauche et les mutations.

Bien qu'il se dise d'accord avec la nécessité d'appliquer de façon plus stricte la règle du mérite et avec le transfert des pouvoirs de gestion de la Commission de la fonction publique au ministère du même nom, M. Thériage voudrait que tout ce qui concerne entre autres la classification des employés et les mutations puisse faire l'objet de griefs, au lieu d'être déterré devant le tribunal d'appel que deviendrait la CFP.

M. Thériage attend cependant de prendre connaissance du projet de loi comme tel avant de se prononcer définitivement sur sa valeur.

Du lait frais

...sans les inconvénients du lait frais.



IDEAL

pour le camping et le chalet!

Oui, prévoyez Grand Pré pour les vacances!

- ...pour celles qui travaillent, Grand Pré devient le lait de tous les jours de celles qui ont mieux à faire que de courir le lait.
- ...pour celles qui détestent aller trop souvent au marché, Grand Pré se conserve pendant des semaines.
- ...pour celles qui n'aiment pas encombrer leur frigo, Grand Pré se conserve sans réfrigération.
- ...pour celles qui veulent parer à l'imprévu, Grand Pré vient à votre secours quand vous manquez de votre lait habituel, ou en camping, à la chasse, à la pêche, en excursion, etc.

- ...pour les bébés et les jeunes enfants, Grand Pré est recommandé par un nombre croissant de pédiatres car il est mieux assimilable que le lait ordinaire.
- ...pour celles qui veulent de la qualité, Grand Pré est débarrassé des bactéries qui font sûr le lait ordinaire. La stabilité de l'ensemble des vitamines contenues dans le lait UHT, est en tous points conforme à celle que l'on retrouve dans le lait pasteurisé ordinaire.

GRAND PRÉ
le lait de longue conservation

MIRACLE MART

Prix spéciaux sur rubans et cassettes!

Cartouches 8-pistes ou cassettes

599 ch.



Forte, forte, forte
Raffaella Carra

Les jardins du Luxembourg
Joe Dassin

"Les 18 plus grands succès"
Joe Dassin

"Four seasons of love"
Donna Summer

"A love trilogy"
Donna Summer

Vos artistes préférés!

Ruban 8-pistes ou cassette

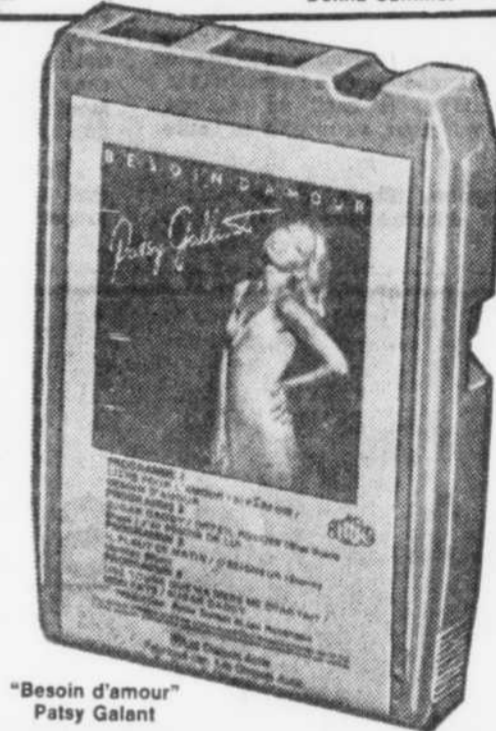
699 ch.



"The dark side of the moon"
Pink Floyd

"Meddle"
Pink Floyd

"Animals"
Pink Floyd



"Besoin d'amour"
Patsy Galant



"Beau Dommage"
Beau Dommage

"Un autre jour arrive en ville"
Beau Dommage

"Songs from the wood"
Jethro Tull

"This one's for you"
Barry Manilow

"Une femme"
Charles Dumont

"Ben on the run"
Paul McCartney et les Wings

"A star is born"
Barbra Streisand et Kris Kristofferson

"Fly like an eagle"
Steve Miller

"Festival Santana"
Santana

"Say you'll stay until tomorrow"
Tom Jones

"Greatest Hits"
Simon and Garfunkel

"At the Hollywood Bowl"
The Beatles

"Life is music"
The Ritchie Family

"Femme est la nuit"
Dalida

"Coup de chapeau au passe"
Dalida

"En spectacle"
Claude Valade

"Lougerou"
Lougerou

"Le disque d'or"
Serge Lama

"Neiges"
André Gagnon

"Saga"
André Gagnon

"Quand tu chantes"
Nana Mouskouri

"America"
Julio Iglesias

"The new rhythms of the south"
Edmundo Ross

"Great Strauss Waltzes"
Wener Muller et son orchestre



Cartouches 8-pistes ou cassettes

799 ch.

"Plains feux sur"
Nana Mouskouri

"Playing the fool"
Gentle Giant "Live"



Prix en vigueur du mercredi 29 juin au samedi 9 juillet

Tous les magasins Miracle Mart seront fermés le 1er juillet, Jour du Canada.

nous achetons avec autant de soin que vous

4350, 1^{re} Av., Charlesbourg, Québec | Place Ste-Foy, 2440, boul. Laurier Ste-Foy, Québec
OUVERT • LUNDI À MERCREDI 9h à 10h • JEUDI ET VENDREDI, 9h à 21h • SAMEDI 9h à 17h

l'économie

Une usine d'enrichissement de l'uranium au Québec est de moins en moins intéressante

par Jacques FORGET
du bureau du Soleil

MONTREAL — La construction d'une usine d'enrichissement de l'uranium au pays, du type de celle que différents consortiums projetaient de bâtir à la baie James, orientée principalement vers le marché de l'exportation, apparaît aujourd'hui moins intéressante qu'en 1971.

C'est du moins l'une des conclusions d'une étude sur l'opportunité d'une usine d'enrichissement de l'uranium au Canada, commanditée par le gouvernement fédéral, rendue publique hier par le ministre de l'Énergie, des Mines et Ressources, M. Alastair Gillespie. Le ministre prenait la parole hier dans la métropole dans le cadre de sa tournée des grandes villes canadiennes pour vendre la nouvelle politique canadienne de l'énergie et la hausse de \$4 le baril du prix du pétrole intérieur, au niveau du cours mondial.

Le rapport, "Étude 1976 des perspectives d'enrichissement de l'ura-

nium au Canada", examine de façon critique les avantages de l'enrichissement de l'uranium, un procédé qui augmente la concentration des isotopes fissionables, trouvés dans l'uranium naturel, pour la production de combustible destiné aux réacteurs nucléaires.

"L'étude établit clairement qu'une grande installation d'enrichissement construite au Canada pour desservir le marché de l'exportation ne rapporterait que peu d'avantages au Canada", a répété M. Gillespie.

"Notre réacteur CANDU ne consume pas de combustible enrichi. Bien que nous soyons fortement désireux d'améliorer nos ressources brutes avant l'exportation, chaque possibilité doit être soigneusement évaluée afin de déterminer si le Canada en tirera avantage. Dans le présent cas, nous n'y voyons aucun avantage et, en conséquence, un soutien du gouvernement fédéral ne serait nullement fondé en ce moment".

Le ministre a remarqué que, bien que l'on soit prêt à étudier des propositions spontanées de l'industrie

privée, il incombe aux promoteurs de démontrer l'avantage qu'en tirerait le Canada, d'après la participation canadienne tant de l'industrie de la machinerie et du matériel, que de celle du génie et de la technologie, ainsi que d'après l'emploi de Canadiens et dans la construction et dans l'exploitation, l'avantage possible pour l'industrie intérieure de l'uranium, les revenus provenant de taxes et, enfin, l'avantage général. Une installation d'enrichissement serait soumise au règlement de la loi sur le contrôle de l'énergie atomique et aux exigences canadiennes des garanties d'utilisation pacifique.

"Une grande installation de diffusion gazeuse, analogue à celle qui a été étudiée, consommerait des quantités importantes d'énergie et comporterait des investissements très lourds comparativement à un nombre relativement restreint d'emplois permanents", a expliqué M. Gillespie.

"En outre, elle ajouterait au surplus mondial d'uranium enrichi si elle entraînait en service avant 1990."

L'étude, effectuée en 1976, a passé en revue les progrès des techniques d'enrichissement depuis 1971, l'élaboration de la politique de l'uranium du Canada, les répercussions des bouleversements économiques des augmentations du prix du pétrole et de l'inflation, les études économiques et de coût-avantage d'une usine de diffusion gazeuse mise sur pied par des intérêts privés au Québec, et a porté plus loin l'évaluation de l'utilisation de l'uranium enrichi comme combustible pour les filières des réacteurs CANDU. Un comité interministériel fédéral a également étudié les prévisions concernant l'offre et la demande de l'uranium et des besoins en matière d'approvisionnements de combustible enrichi, et les répercussions environnementales qui en découlent.

A cause de nouveaux engagements pris par les firmes d'enrichissement européennes, de l'expansion de la capacité d'enrichissement des États-Unis et de l'entrée de l'URSS sur le marché mondial depuis 1971, on n'aura pas besoin d'une augmentation de la capacité d'enrichissement avant 1990. Toutefois, l'étude remarque que l'utilisation de nouvelles techniques d'enrichissement ouvre des possibilités pour de futures installations d'enrichissement canadiennes.

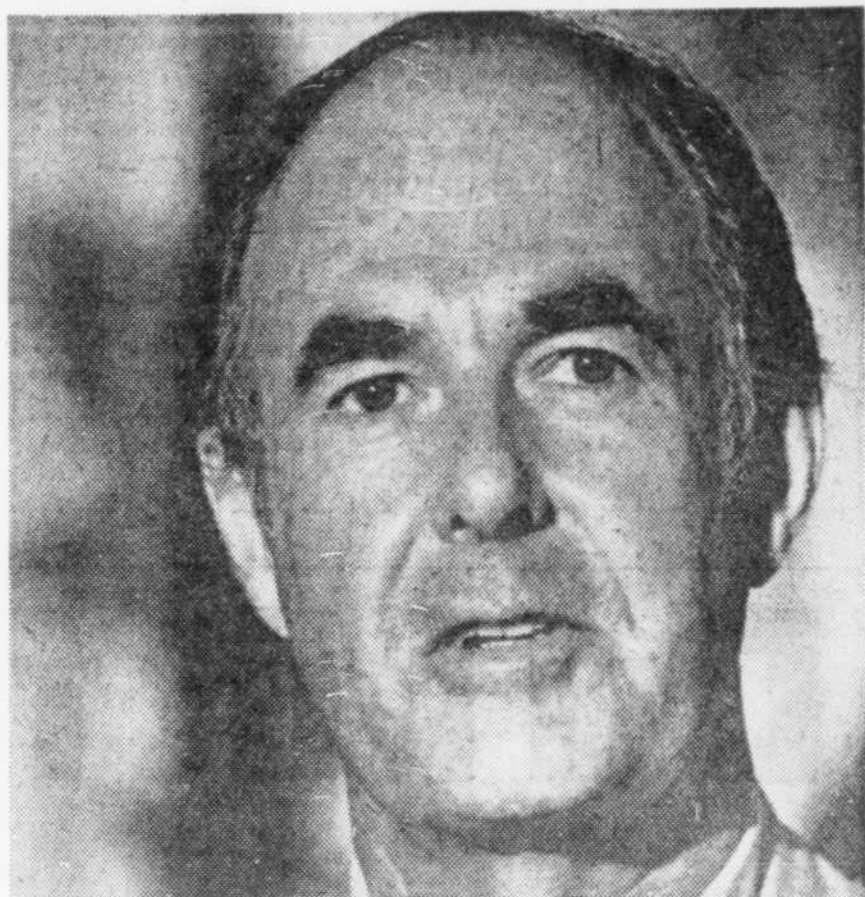
"Étant donné la mise au point rapide des techniques d'enrichissement, nous conserverons un œil sur les nouvelles techniques et un esprit ouvert quant aux propositions spontanées", a déclaré M. Gillespie.

"Les techniques faisant appel au laser et à la centrifugation ne consom-

ment pas énormément d'énergie et pourraient donc éventuellement entrer en concurrence ou devenir moins dispendieuses par rapport aux usines actuelles fondées sur la diffusion gazeuse. Dans ces circonstances, les

exportations pourraient revêtir un caractère positif."

Le gouvernement du Québec a été tenu au courant du progrès de l'étude fédérale sur l'enrichissement et les conclusions lui ont été communiquées.



M. Alastair GILLESPIE

**NOUS
SOMMES
TOUS
QUEBÉCOIS
ET FIER
D'ÊTRE CANADIENS!**

La présentation du Bill 1 tendait à nous diviser,

**LE GOUVERNEMENT,
ET SES LOIS, DEVRAIT UNIR,
NON DIVISER.**

Saviez-vous que les anglophones hors Québec ne peuvent fréquenter les écoles anglaises au Québec, même s'ils le désirent.

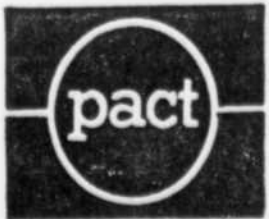
TOUS LES CANADIENS devraient avoir la possibilité de recevoir leur enseignement en français ou en anglais, quelle que soit la province où ils résident.

**CE N'EST QU'UNE QUESTION
DE PURE JUSTICE!**

**JOYEUSES REJOISSANCES à l'occasion
de la SEMAINE DU CANADA!**



PROVINCIAL ASSOCIATION
OF CATHOLIC TEACHERS
5767, Monkland,
Montréal, P.Q.
H4A 1E8



Isolation domiciliaire: Ottawa met Québec en demeure d'agir

(par J.F.) — Alors que le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire de son ministre de l'Énergie, M. Guy Joron, dénonce l'ingérence du programme d'isolation domiciliaire fédéral sous forme de subventions totalisant \$2,4 milliards sur sept ans, le ministre de l'Énergie, des Mines et Ressources, M. Gillespie, de passage à Montréal, a mis en demeure le Québec d'agir de concert en matière de conservation de l'énergie.

M. Gillespie a dit estimer que les économies réalisées au Québec par l'implantation du programme fédéral s'élevaient à \$1 milliard. Pour l'ensemble du pays, le programme d'isolation domiciliaire permettrait, à terme, d'économiser l'équivalent de la production annuelle d'une usine de traitement des sables bitumineux équivalant à une fois et demie la taille du projet Syncrude, soit 175.000 barils par jour ou 50 millions de barils de pétrole par année. En terme de pétrole importé, aux coûts actuels, cela signifierait une économie de \$1 milliard.

En outre, la mise en application des normes de rendement thermique pour les nouveaux immeubles, qui sont aussi rigoureuses que celles du code pour les nouveaux immeubles récemment promulgué par le Conseil national de recherches (CNR) aura pour résultat une économie supplémentaire de 2,9 millions de barils de pétrole d'ici 1985, soit près de cinq jours de consommation présente à Montréal.

L'Assurance-Vie Desjardins et L'Unique vendront des polices au bénéfice de l'université Laval

Une initiative philanthropique à caractère privé va permettre à des particuliers — probablement des milliers — d'aider financièrement l'université Laval, au cours des prochaines années, pour des fins de recherche dans les arts, les lettres et les sciences, à même un fonds constitué en vertu d'un programme spécifique.

Ce nouveau mode de perception de capitaux, qui vient d'être instauré à Laval, a été rendu possible grâce à une entente récente intervenue entre l'université, L'Unique, compagnie d'assurance sur la vie, et l'Assurance-Vie Desjardins.

Il s'agit de dons qui pourront être faits par des particuliers, par simple souscription de polices d'assurance-vie dont l'université devient bénéficiaire irrévocable. Ainsi, le donateur de \$200 ou \$300 par année verra son don passer à \$50.000 voire même \$100.000, lors de son décès.

Sommairement, d'accord fonction- ne de la façon suivante: dans un

Comme condition de l'application du programme fédéral au Québec, qui prévoit une subvention imposable allant jusqu'à \$350 pour les propriétaires admissibles de façon à défrayer les deux tiers des coûts des matériaux isolants, le ministre Gillespie a demandé hier au Québec de se plier à quatre mesures précises d'économie d'énergie. Le Québec devra se doter d'un nouveau code du bâtiment, limiter la vitesse sur ses routes, éviter la facturation domiciliaire en bloc et éliminer la taxe de vente sur les matériaux d'isolation.

C'est ainsi que le Québec devra adopter et mettre en application un code du bâtiment pour toute nouvelle construction domiciliaire avant la fin de l'année. Ses normes devront être au moins aussi rigoureuses que les normes d'économie d'énergie préparées par le Conseil national de recherches.

Sur les routes, le Québec devra rétablir et renforcer la limitation de vitesse. Le fédéral exige un maximum de 90 km/h sur toutes les routes à deux voies et 100 km/h sur toutes les routes à plus de deux voies.

De façon à faire prendre conscience aux consommateurs du coût réel de l'électricité et du gaz, la facturation en bloc devra être éliminée au profit de la facturation domiciliaire au compteur. Et finalement, le fédéral demande au provincial d'éliminer toute taxe de vente sur les matériaux d'isolation.

En outre, le Québec a été prié d'étudier les points suivants:

— **Évaluation foncière municipale** — S'assurer que les méthodes d'évaluation municipale ne désavantagent pas, par une augmentation des évaluations foncières, les propriétaires de maison qui refont l'isolation ou adoptent le chauffage solaire;

— **Prêts à l'isolation** — Établir des programmes de prêts qui complètent le programme fédéral de subventions, à des taux d'intérêt préférentiels, à l'intention des propriétaires qui désirent refaire l'isolation de leurs maisons;

— **Structures de tarifs** — Revoir les barèmes d'établissement des taux pour l'énergie des services publics, afin qu'ils reflètent plus étroitement le coût réel des approvisionnements et découragent le gaspillage (par exemple, l'établissement des prix en fonction du coût marginal);

— **Lois touchant les propriétaires et les locataires** — S'assurer que les lois de location domiciliaire favorisent l'isolation des immeubles;

— **Formation et accréditation** — Mettre sur pied des programmes de formation et d'accréditation pour tous les poseurs de matériaux d'isolation et les préposés à l'entretien des bouilloires.

d'assurance-vie de plus de \$1.500.000, dont elle est bénéficiaire par l'entremise du programme Uniqua Vie-Laval.

Tout en assurant une disponibilité permanente de capitaux considérables, alors que les contributions sont relativement minimes, cette nouvelle façon de recueillir de l'argent et de l'administrer s'ajoute aux formules traditionnelles et peut s'avérer plus fructueuse et peu coûteuse. De plus, ce programme a le mérite d'être à la portée de tous les portefeuilles, permettant ainsi à tous les citoyens ou personnes morales qui le désirent, de participer dans une proportion beaucoup plus substantielle au développement de l'université, tout en bénéficiant d'une déduction d'impôt.

Au premier versement, l'université remet au donateur un certificat de philanthropie. Plus tard, lorsque la valeur de rachat de sa police d'assurance atteint un niveau déterminé, la Fondation Université Laval lui décerne, en fonction du capital assuré, le titre de gouverneur, vice-gouverneur, membre à vie ou membre privilégié.

premier temps le donateur fait un don à l'ordre de l'université Laval qui lui remet alors un reçu pour fins d'impôt. Ensuite l'université assure, à son profit, la vie de ce souscripteur auprès de L'Unique ou de l'Assurance-Vie Desjardins, selon le programme universitaire désiré par le souscripteur.

Les deux fonds de recherche créés portent le nom de la compagnie d'assurance associée. Le Fonds Uniqua Vie-Laval sera consacré exclusivement au développement de la recherche médicale, tandis que le Fonds Assurance-Vie Desjardins pourra servir aux autres facultés, écoles et centres ainsi qu'au fonds de construction, selon le désir exprimé par le donateur.

L'Unique, dont 80% de la clientèle se recrute parmi les professionnels, hommes d'affaires et universitaires, vient de recueillir pour l'université des souscriptions totalisant plus de \$1.000.000 de la part de quelques collaborateurs. Cette compagnie a déjà remis à l'université des contrats

NOMINATIONS

Suite au décès de M. Gaston Laurion, Président et Fondateur de Laurion Equipement Limitée, le Conseil d'Administration fait part des nominations suivantes:



M. Michel Lavallée
PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL



M. Russell St-Louis
VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF



M. Jean-Charles Lafond
VICE-PRÉSIDENT ADMINISTRATION

MM. Lavallée, St-Louis et Lafond font partie de l'organisation de Laurion Equipement Limitée depuis plusieurs années. (ANN.)

Concept mauvais, selon les banques

OTTAWA (PC) — L'Association des banquiers canadiens a demandé hier que le gouvernement fédéral supprime le concept de monopole conjoint dans son projet de loi sur la concurrence.

Ce concept est intrinsèquement mauvais et pourrait avoir de graves conséquences sur l'économie, dit l'association dans un mémoire présenté au comité parlementaire des finances, commerce et questions juridiques.

Le document indique que dans sa forme actuelle, la loi sur la concurrence pourrait interdire aux principaux fournisseurs de biens et services d'ajuster leurs prix comme suite logique à un rajustement fait par l'un d'eux, même en l'absence de toute consultation ou de toute entente préliminaire.

ca
Ordre des comptables agréés du Québec



P.P. Aspinall, C.A.

M. P.P. Aspinall, C.A., associé de Coopers & Lybrand, de Montréal, a été élu Président de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Le Vice-président est M. Raymond Morcel, C.A., Price Waterhouse & Cie, et les autres membres du Comité administratif sont MM. Clermont Gignac, Ing., ministère des Affaires sociales, Paul-E. Mallette, C.A., Mallette, Benoit & Associés, et Gaston Pelletier, C.A., Société de Fiducie du Crédit Foncier. Par ailleurs, M. Roland Truchon, C.A., Samson, Bélair & Associés, a été élu membre du Bureau pour la région de Québec. (ANN.)

J. Yvon Goyette, nouveau p.-d.g. de Dupuis Frères



Hubert N. Brosseau

Dupuis Frères Ltée, un magasin à rayons de 109 ans, a un nouveau président-directeur général en la personne de M. J. Yvon Goyette, qui était auparavant président et directeur général des magasins de vêtements Le Chateau. M. Goyette succède à Edmond Frenette, 69 ans, qui a été promu président du conseil d'administration. Dupuis Frères, qui exploite le plus gros commerce de magasins à rayons au Québec à propriété canadienne-française, a réalisé des ventes de \$202 millions l'an dernier. En 1975, la compagnie avait fait un chiffre d'affaires de \$31.6 millions et subi une perte de \$1.1 million. La compagnie n'a pas fait de profit depuis 1972.

Technmont Inc. a le plaisir d'annoncer que M. Hubert N. Brosseau s'est joint à la compagnie à titre d'associé principal et de vice-président. M. Brosseau occupait jusqu'à récemment un poste de commandement dans une importante société canadienne de services en ingénierie de même que dans les domaines scientifiques et techniques. Fondée en 1966, la compagnie Technmont Inc. se spécialise dans les études géotechniques et le contrôle qualitatif des matériaux. (ANN.)

Pâtes et papiers: une commission parlementaire à la fin d'août pour étudier les causes du marasme

par Paul BENNETT

Préoccupé par l'épidémie de fermetures qui frappe depuis quelques mois les usines de pâtes et papiers au Québec, le ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, a annoncé hier, la convocation, le 30 août prochain, d'une commission parlementaire chargée d'étudier les

causes de ce marasme.

M. Bérubé avait déjà annoncé son intention de convoquer la commission permanente des Richesses naturelles et des Terres et Forêts il y a quelques semaines, après que la société Domtar eut fait part de sa décision de fermer une partie de son usine d'East Angus, provoquant

ainsi la mise à pied de quelque 570 travailleurs.

Dans une déclaration lue à l'Assemblée nationale, le ministre a précisé hier que cette commission se pencherait sur six problèmes principaux: la "récolte" des bois, leur transformation, la mise en marché des produits, la recherche et le développe-

ment, la main-d'oeuvre, et enfin les causes et les conséquences des fermetures d'usine.

Sur le premier point, la commission devra tenter de déterminer quels efforts l'industrie des pâtes et papiers est disposée à consentir aux travaux de reboisement et de sylviculture et quelles mesu-

res elle entend prendre pour minimiser les coûts de transport de la matière première.

Quant au problème de la transformation, le ministre aimerait savoir quels sont les projets de l'industrie des pâtes et papiers pour moderniser ses installations et son équipement, dont le vieillissement, sinon parfois le déla-

brement, a souvent été identifié comme la principale cause des difficultés de cette industrie.

Le ministre a déjà fait savoir en Chambre, au cours d'une intervention antérieure, que le gouvernement québécois était prêt à investir massivement dans la modernisation de cette indus-

trie si jamais les entreprises impliquées ne "prenaient pas leurs responsabilités".

Toujours sur ce thème, M. Bérubé aimerait bien savoir aussi quelles sont les raisons du retard qu'accuse l'industrie des pâtes et papiers au Québec en ce qui a trait à la modernisation ainsi que dans quelle mesure la productivité et les profits sont affectés par le vieillissement de l'équipement.

Au plan de la mise en marché, la commission devra examiner comment l'industrie entrevoit de pénétrer davantage les marchés continentaux et mondiaux et quels sont les moyens de réduire les coûts de production et de transport des produits.

En ce qui concerne la recherche et le développement, la commission devra s'interroger sur les moyens à mettre en oeuvre pour favoriser et intensifier la recherche de pointe dans ce secteur vital de l'industrie québécoise.

La commission devra également se pencher sur l'impact du coût de la main-d'oeuvre sur la rentabilité de l'industrie et dresser un bilan des relations patronales-

ouvrières. On sait que dans deux cas récents, soit la Domtar à East Angus et la Wyagamak au Cap de la Madeleine, les fermetures d'usines ont été annoncées suite au pourrissement de conflits ouvriers.

La commission devra enfin tenter de dégager les conséquences de ces fermetures d'usines sur le milieu social environnant, mais surtout faire la lumière sur les raisons véritables de ces fermetures. Ainsi, demande le ministre, l'achat, l'an dernier, de la compagnie Price par l'Abitibi Pulp and Paper aurait-elle contribué à affaiblir la concurrence dans cette industrie et, par voie de conséquence, à limiter les investissements?

Le ministre s'attend à recevoir un rapport de la commission dès la fin de l'automne afin de proposer des mesures "concrètes" dans le cadre du prochain budget. Les porte-parole des deux principaux partis d'opposition, M. Julien Giasson (Lib. Montmagny-L'Islet) et Bertrand Goulet (UN-Bellechasse) ont tous deux approuvé l'initiative du ministre tout en déplorant qu'elle survienne si tardivement.

Crang & Ostiguy et Greenshields Ltd négocient une éventuelle fusion

par Jacques FORGET
du bureau du Soleil

MONTREAL — LE SOLEIL s'est fait confirmer de source bien informée que deux importantes maisons de courtage montréalaises, Crang & Ostiguy Inc. et Greenshields Securities Ltd négociaient actuellement depuis déjà quelques semaines en vue d'une éventuelle fusion. Rejoint, le président de la Bourse de Montréal, M. Robert Demers, a confirmé la nouvelle qui court sur la rue St-Jacques comme sur Bay Street depuis plusieurs jours.

Crang & Ostiguy Inc., une maison dont le contrôle se partage également entre le Québec et l'Ontario, compte 169 employés au Québec sur un total de 367. La figure répartis son commerce également entre le courtage des actions et celui des obligations. Elle est concentrée au détail où elle effectue les trois-quarts de ses revenus. La firme participe aussi au marché monétaire. Les actifs de Crang & Ostiguy Inc. s'élevaient à \$85,5 millions en date du 31 mars 1976 pour une capitalisation de \$3 millions.

Greenshields Securities Ltd est une vieille maison montréalaise. Elle compte 169 employés sur 469 au Québec. Ses revenus de commission proviennent à 70% du commerce au détail et 30% du commerce institutionnel. Elle s'est concentrée surtout du côté obligataire qui occupe 60% de son activité; le commerce des actions ne compte que pour 40% de son volume. Comme l'autre, elle participe au marché des effets commerciaux. Greenshields Securities Ltd compte des bureaux en Europe. Son capital s'établit à près de \$4 millions.

Quel serait l'avantage de la fusion? Plusieurs se le demandent. Les deux maisons, en fait, ne sont pas complémentaires. Elles sont comparables au niveau de la diversification géographique, de la capitalisation et du commerce par catégorie de public et par concentration sectorielle.

Une éventuelle fusion fera de Greenshields-Crang & Ostiguy une maison de l'importance de Nesbitt, Thomson, Bondgard & Co. Ltd, dont la capitalisation s'élève à \$6 millions.

Les prêts exempts d'intérêt: impossible

Il sera maintenant plus difficile pour un contribuable de contourner les règles d'imposition afférentes aux prêts sans intérêt ou comportant un taux exceptionnellement bas lorsque les prêts sont consentis par une compagnie à ses actionnaires ou à ses employés.

Conformément à une décision annoncée récemment par Revenu Canada, division de l'impôt, un employé reçoit ou bénéficie d'un avantage impossible s'il emprunte des fonds de son employeur à un taux d'intérêt inférieur au taux "raisonnable".

Le ministère du Revenu national élimine ainsi l'un des derniers avantages sociaux qu'une entreprise pouvait accorder en franchise d'impôt à ses employés.

Jusqu'à maintenant, lorsqu'un employeur prêtait de l'argent à un employé sans intérêt ou moyennant un



marcel boutin
votre argent

taux d'intérêt exceptionnellement bas, il n'était pas censé conférer un avantage imposable à l'employé au sens de l'article 6 de la loi de l'impôt.

La nouvelle réglementation touche aussi les actionnaires qui empruntent des fonds de leur société, sans intérêt ou à un faible taux d'intérêt.

Précisons que les nouvelles dispositions s'appliquent aux prêts consentis aux employés ou aux actionnaires, prêts en cours le 31 décembre 1977 ainsi qu'aux prêts qui seront accordés après cette date...

Mesure en vigueur le 1er janvier 1978

Les contribuables seront tenus d'inclure dans leur revenu, aux fins de l'impôt, tout avantage provenant d'un prêt exempt d'intérêt ou assorti d'un faible taux d'intérêt et cela à compter du 1er janvier 1978.

La valeur de l'avantage correspond à l'excédent du taux que l'employeur aurait été justifié de demander sur le taux effectif payé par l'emprunteur. Tenant compte des fluctuations des taux d'intérêts, Revenu Canada estime qu'un taux annuel raisonnable ne doit pas être moindre que 8 pour cent.

Ce taux de 8 pour cent se compare au taux de base de 8,25 pour cent que les banques à charte canadiennes appliquent depuis le 1er juin dernier aux prêts à leurs plus gros clients. Précédemment, leur taux préférentiel était de 8,75 pour cent.

"Bien qu'un prêteur ne soit pas tenu de charger de l'intérêt sur un prêt, cela ne signifie pas nécessairement que l'emprunteur, en pareil cas, ne bénéficie pas d'un avantage", a déclaré aux Communes M. George Baker, secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national. Un tel avantage est impossible en vertu de la loi de l'impôt, a précisé M. Baker.

Nouvelle émission

\$30,000,000

VILLE DE MONTRÉAL

\$15,000,000 Obligations séries 9 1/4 à 10% échéant le 22 juillet 1978 à 1987
\$15,000,000 Obligations 10 1/4 % à fonds d'amortissement échéant le 22 juillet 1997

Datées du 22 juillet 1977

Nous offrons ces obligations pour notre compte, sous les réserves d'usage quant à leur vente antérieure et au changement de prix, à leur émission et à leur acceptation par nous et sous réserve de l'attestation de leur validité par les conseillers juridiques.

Prix sur demande

Un exemplaire de la circulaire d'offre sera fourni sur demande

A. E. Ames & Cie Limitée	Molson, Rousseau & Cie Limitée	
Lévesque, Beaubien Inc.	Morgan Stanley Canada Limitée	
Dominion Securities Limitée	Crang & Ostiguy Inc.	Greenshields Incorporée
René T. Leclerc Incorporée	McLeod, Young, Weir & Cie Limitée	Merrill Lynch, Royal Securities Limitée
Nesbitt Thomson Valeurs Limitée	Pitfield, Mackay, Ross & Compagnie Limitée	Tassé & Associés, Ltée
Wood Gundy Limitée	Brault, Guy, O'Brien Inc.	Grenier, Ruel & Cie Inc.
Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée	McNeil, Mantha Inc.	Richardson Securities of Canada
Bell, Gouinlock & Compagnie, Limitée	Casgrain & Compagnie Limitée	First Boston (Canada) Limitée
	White, Weld & Cie du Canada Ltée	
Banque Canadienne Nationale	Banque de Montréal	
La Banque Provinciale du Canada	La Banque Royale du Canada	

Juin 1977



Ne profitez-vous qu'à moitié de votre maison?

La somme que vous avez déjà investie dans votre maison représente une puissance d'achat inutilisée; c'est donc une bonne idée que de s'en servir pour financer l'achat de grosses acquisitions, les améliorations à la maison ou tout autre projet intéressant. De plus, un prêt du Crédit Commercial aux propriétaires ou une deuxième hypothèque vous coûtera beaucoup moins en intérêt qu'un prêt personnel non garanti.

Examinez notre programme de prêt aux propriétaires pour voir ce qu'il offre:

- taux compétitifs (taux préférentiels sur des hypothèques de trois ans)
- pas de frais de commission ni de frais cachés
- hypothèques ouvertes avec possibilités de remboursement accéléré
- assurance-vie

Pour obtenir plus de renseignements sur les prêts aux propriétaires, il suffit de téléphoner ou de rendre visite à votre bureau du Crédit Commercial. Nous pouvons vous montrer comment tirer parti de cet investissement inutilisé. N'oubliez pas qu'il s'agit de votre propre maison. Pourquoi ne pas en profiter au maximum.

*Services d'hypothèques offerts par le Crédit Immobilier Ltée

Nous sommes en mesure de vous aider LA CORPORATION DE CREDIT COMMERCIAL LIMITEE

un service financier de CONTROL DATA CORPORATION

Ville De Québec
977 rte de l'Eglise, Ste-Foy
Tél. 651-2321

BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT



Jean-Pierre Hébert

La Banque fédérale de développement annonce la nomination de M. Jean-Pierre Hébert au poste de directeur adjoint de sa succursale au 925, chemin Saint-Louis, Québec. M. Hébert, occupait auparavant le poste d'agent de crédit au siège social de la Banque à Montréal. La FBDB est une société de la Couronne qui a pour but de favoriser la création et l'expansion de petites et moyennes entreprises au Canada en leur fournissant une aide financière et des services de gestion-conseil. (ANN)

Les Industries Tanguay Ltée conclut une entente de commercialisation avec Forano

par Pierre PELCHAT
Les Industries Tanguay Ltée de Saint-Prime dans le

comté de Roberval ont conclu récemment une entente avec Forano Ltée de Plessisville pour la commercialisation à l'échelle nationale de l'un de ses chargeurs utilisés par l'industrie forestière. Aux dires du vice-

président et directeur général des Industries Tanguay, M. Roger Lachance, "les premiers résultats de cette entente ont été très bons, supérieurs même aux prévisions initiales"

Les ventes de ce chargeur à bois (modèle TT-14030) représentent environ 50% du chiffre d'affaires de cette entreprise du Lac-Saint-Jean spécialisée surtout dans la conception et la fabrication d'équipements pour exploitants forestiers.

Au cours d'un entretien, M. Lachance a en outre expliqué que cette entente avec Forano, un des plus importants manufacturiers canadiens d'équipements agricoles et forestiers, "va consolider les ventes de Tanguay tout en lui assurant une augmentation de son chiffre d'affaires".

Tanguay pourra ainsi profiter du réseau de ventes de Forano implanté à travers le Canada.

M. Lachance a précisé que le chargeur Tanguay ne fera pas concurrence aux produits de Forano. Il n'en serait pas ainsi pour les tronçonneuses et trieuses alors que les deux manufacturiers en produisent.

Les Québécois sont devenus un peu nerveux dans leurs achats

MONTREAL (PC) — Le président exécutif de la compagnie Eaton a affirmé lundi que les "élections du 15 novembre dernier ont rendu les Montréalais un peu nerveux et un peu hésitants dans leurs achats".

n'est pas favorable, actuellement, ce qui rend plus difficile le commerce de détail. Il a ajouté que sa compagnie a confiance dans l'avenir du Québec et qu'elle y poursuivra son programme d'expansion.

Eaton, les plus importants magasins à chaîne privés du Canada, entrent éventuellement d'aménager un nouveau magasin à Québec même. La compagnie affirme être satisfaite de ses ventes au Québec, qui représentent de 20 à 25 pour cent de son chiffre d'affaires canadien.

M. Eaton ne prévoit pas, pour l'instant, que sa compagnie augmente ses achats au Québec de meubles, de souliers, de vêtements, etc. Il a expliqué que la place enviable que Montréal s'est taillée dans le domaine de la mode a pour résultat que la majorité des vêtements qu'Eaton vend au Canada sont déjà fabriqués au Québec.

Il a ajouté que dans le domaine du meuble et de la chaussure, Eaton ne trouve pas autant de produits venant du Québec "à cause des difficultés que rencontrent actuellement ces industries".

Eaton, qui réalise des ventes annuelles de l'ordre de \$1.2 milliard, envisage un jour d'inscrire ses actions en Bourse. Le magasin Eaton du centre-ville de Montréal demeure le plus important de cette chaîne, au Canada, avec 1.1 million de pieds carrés de plancher, devantant même le tout nouveau Eaton de Toronto.

Interrogé sur la possibilité que Forano devienne éventuellement actionnaire des Industries Tanguay, M. Lachance a répondu que l'entente se limitait à la commercialisation du chargeur et qu'il n'en était pas question pour le moment.

Dans une interview accordée à Saint-Bruno, en banlieue sud de Montréal, où Eaton s'appête à ouvrir un nouveau magasin, M. Fredrik Eaton, âgé de 38 ans, a ajouté toutefois que le climat économique, partout au Canada,

est pas favorable, actuellement, ce qui rend plus difficile le commerce de détail. Il a ajouté que sa compagnie a confiance dans l'avenir du Québec et qu'elle y poursuivra son programme d'expansion.

Eaton, les plus importants magasins à chaîne privés du Canada, entrent éventuellement d'aménager un nouveau magasin à Québec même. La compagnie affirme être satisfaite de ses ventes au Québec, qui représentent de 20 à 25 pour cent de son chiffre d'affaires canadien.

M. Eaton ne prévoit pas, pour l'instant, que sa compagnie augmente ses achats au Québec de meubles, de souliers, de vêtements, etc. Il a expliqué que la place enviable que Montréal s'est taillée dans le domaine de la mode a pour résultat que la majorité des vêtements qu'Eaton vend au Canada sont déjà fabriqués au Québec.

Il a ajouté que dans le domaine du meuble et de la chaussure, Eaton ne trouve pas autant de produits venant du Québec "à cause des difficultés que rencontrent actuellement ces industries".

Eaton, qui réalise des ventes annuelles de l'ordre de \$1.2 milliard, envisage un jour d'inscrire ses actions en Bourse. Le magasin Eaton du centre-ville de Montréal demeure le plus important de cette chaîne, au Canada, avec 1.1 million de pieds carrés de plancher, devantant même le tout nouveau Eaton de Toronto.

Interrogé sur la possibilité que Forano devienne éventuellement actionnaire des Industries Tanguay, M. Lachance a répondu que l'entente se limitait à la commercialisation du chargeur et qu'il n'en était pas question pour le moment.

Provigo Inc. devra renchérir son offre au public pour prendre le contrôle de M. Loeb Ltd d'Ottawa

par Jacques FORGET
du bureau du Soleil

MONTREAL — Provigo Inc. de Montréal qui a acquis jeudi dernier un bloc de 25.3% des actions de la chaîne alimentaire M. Loeb Ltd d'Ottawa, des mains de la Caisse de dépôt et placement du Québec, devra vraisemblablement renchérir son offre au public au-delà des \$5 l'action versés à la Caisse de dépôt, Car dès lundi, tant sur la Bourse de Montréal que sur celle de Toronto, les investisseurs ont porté le cours de M. Loeb Ltd à \$5.25 l'action. Il cotait hier \$5.50 en demande.

conseil, a affirmé qu'il ne se départirait pas au profit de l'acheteur québécois de son intérêt de 14.1% dans sa firme. L'homme d'affaires, qui est toujours directeur, a été catégorique: il n'est pas question de succomber à l'offre de Provigo Inc., pour quelque raison. M. Loeb semble craindre que la fusion n'amène un réaménagement important de la chaîne, très bien implantée en Ontario, et un rapatriement de son siège social de l'Ontario au Québec. Toutefois, il n'a pas écarté la possibilité de vendre à une entreprise qui ne serait pas déjà engagée dans le secteur alimentaire. Avec des ventes de \$1.07 milliard en 1976, M. Loeb Ltd s'est classée au quatrième rang des chaînes alimentaires canadiennes. Une fusion avec Provigo Inc. dont les ventes

dépassent les \$500 millions, renforcerait considérablement cette position, menaçant Steinberg Ltée qui arrive au troisième rang (\$1.4 milliard), Dominion Stores Ltd (\$2 milliards) et le groupe Weston-Loblaws (\$2.2 milliards). Un profit de \$1 l'action en 1977

Pour l'exercice financier 1977 de M. Loeb Ltd, se terminant le 29 janvier, les courtiers projettent un profit par action d'au moins \$1, soit des bénéfices de plus de \$5 millions, après les profits de \$3.9 millions ou 81 cents l'action pour l'exercice financier 1976 qui vient de se terminer. D'un simple point de vue financier, les actions de M. Loeb Ltd se

transigent donc maintenant à seulement 5 fois les bénéfices par action projetés pour l'exercice courant, alors que les autres entreprises du secteur alimentaire s'échangeant entre 6 et 7 fois leurs profits projetés. George Weston Ltd veut plus que \$5

Pour le holding George Weston Ltd qui constitue, avec 18.3% des actions, le troisième actionnaire en importance de M. Loeb Ltd, il n'est pas question de laisser aller ses actions à moins que le prix d'achat de \$6.03. C'est ce qu'a affirmé dès jeudi dernier le vice-président aux finances de la firme alimentaire qui contrôle les supermarchés Loblaws, M. William Sloan. Et cela, même si le ministère des Con-

sommateurs, Corporations et Coopératives a mis en demeure le groupe de se départir de son intérêt financier dans M. Loeb Ltd pour se conformer aux normes anti-monopolistiques. Il semble que c'est au moins \$6.50 l'action que vise le groupe George Weston Ltd, valeur aux livres que devrait avoir en fin d'exercice les actions de la chaîne alimentaire outaouaise.

Provigo Inc. entend procéder comme prévu

Interrogé sur les commentaires négatifs de M. Bertram Loeb, le deuxième actionnaire en importance, M. René Provost, président-directeur général de Provigo Inc. a rétorqué (sans doute en songeant à la semaine du

Canada) "que nous sommes dans un pays libre et M. Loeb peut faire ce qu'il veut avec sa propriété".

M. Provost a confirmé que Provigo Inc. entendait malgré tout procéder comme prévu et offrir officiellement, d'ici le 1er août, \$5 l'action aux actionnaires de M. Loeb Ltd.

Le nouvel actionnaire n'a pas tenté de profiter de sa force pour faire nommer de ses représentants au conseil d'administration de M. Loeb Ltd, hier. Toutefois, M. Pierre Arbour, conseiller financier senior de la Caisse de dépôt et placement, a été réélu au conseil d'administration. La Caisse de dépôt et placement demeure le premier actionnaire de Provigo Inc. avec 24.2% des actions.

En 1977 au Québec Les investissements manufacturiers croîtraient de 28%

(PC) — En 1977, le Québec devrait connaître la plus forte augmentation au Canada, au même titre que l'Alberta et la Colombie-Britannique, dans le domaine des investissements dans le secteur manufacturier. Cette amélioration se situ-

rait autour de 28 pour cent, selon une affirmation du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, hier en Chambre, alors qu'il répondait à des propos alarmistes des libéraux sur la situation économique du Québec.

M. Tremblay a reconnu que, non seulement au Québec, mais partout au Canada, le climat économique a déjà été plus favorable mais.

L'économiste du parti libéral, M. André Raynaud, a parti le bal en citant des statistiques démontrant que les investissements dans le domaine manufacturier et dans la construction est beaucoup plus bas à Montréal qu'à Toronto de janvier à mai 1977.

Il est exact, a-t-il poursuivi, que les investissements manufacturiers ont baissé en 1975 et 1976. Ils ont diminué de 1.5 p.c. en 1975 et de 4.7 p.c. l'an

Il est exact, a-t-il poursuivi, que les investissements manufacturiers ont baissé en 1975 et 1976. Ils ont diminué de 1.5 p.c. en 1975 et de 4.7 p.c. l'an

Il est exact, a-t-il poursuivi, que les investissements manufacturiers ont baissé en 1975 et 1976. Ils ont diminué de 1.5 p.c. en 1975 et de 4.7 p.c. l'an

placements

Les investisseurs escomptent la fermeture de la mine Clinton de Cassiar Asbestos

A \$9.50, l'action de Cassiar Asbestos Corporation de Vancouver se transige à moins de 2.5 fois le profit par action de \$4 projeté pour l'exercice financier courant. Il est vrai que le titre n'offre qu'un rendement de 1% depuis la reprise du dividende, un dividende intermédiaire de 10 cents en date de la fin avril.

Mais la raison fondamentale de cette apparente sous-évaluation est que la seule amiantifère canadienne non-québécoise perdra environ 40% de ses revenus avec la fermeture, à la fin de 1978, de sa mine Clinton du Yukon. Seule restera en opération sa mine Cassiar au nord de la Colombie-Britannique qui verra sa production portée à 100,000 tonnes de fibres par année.

C'est ce que conclut l'analyste financier D.R. James de la maison de courtage Richardson Securities Ltd qui vient de publier une étude sur le titre. D'un sommet de \$25 au début de 1971, le cours de Cassiar Asbestos Corp. en Bourse de Toronto a dégringolé presque sans arrêt jusqu'à \$2.50 à la fin de 1974. Le titre rebondissait à \$5.50 l'été suivant, pour faire l'année entre \$6 et \$7. Depuis le début de 1977, il a grimpé de \$5.75 jusqu'au cours actuel de \$9.50.

D'un point de vue technique, l'action possède un effet de levier intéressant: moins de 3 millions d'actions sont aux mains du public, sur un capital émis de 5.5 millions. En effet, Bell Asbestos Ltée de

Montréal a un intérêt de 23.4% dans Cassiar Asbestos Corp., Newmont Mining 13.2% et Raybeatoo-Manhattan 10%.

Les profits décroîtront en 1979

Avec une production de plus de 200,000 tonnes de fibres d'amianté destinées à l'amianté-ciment et aux textiles d'amianté, les revenus de Cassiar Asbestos Corp. atteindront les \$118 millions cette année pour des profits de \$22.5 millions ou environ \$4 l'action. L'an prochain, avec la dernière production de la mine Clinton du Yukon, les ventes devraient se chiffrer à quelque \$128 millions, engendrant des profits de \$25.5 millions ou \$4.60 l'action.

En 1979, avec la fermeture de la mine Clinton et la seule mine Cassiar en exploitation, les revenus devraient diminuer à \$70 millions et les profits baisser à quelque \$15 millions ou \$2.75 par action. Ces projections sont faites en tenant compte du prix de vente actuel de l'amianté, \$700 la tonne en moyenne et des coûts d'opération (extraction et amortissement) de \$25 la tonne.

Mais même en regard d'un profit de \$2.75 l'action dans deux ans, le titre de Cassiar Asbestos Corp. demeure sous évalué: Il se transige au cours actuel, \$9.50, à moins de quatre fois les profits minimaux anticipés. Ce qui devrait attirer surtout les investisseurs, c'est la reprise du dividende. Un dividende initial de 10 cents l'action a été payé à la fin avril. Avant

sa suspension, le dividende était de 60 cents annuellement en 1973 puis fut diminué de moitié à 30 cents en 1974, soit supérieur même aux bénéfices par action de ces exercices. La levée progressive ou immédiate des contrôles sur les dividendes devrait donc fortement avantager les actionnaires de Cassiar Asbestos.

La position financière de la compagnie est très satisfaisante. Les dettes bancaires à long terme se montent à \$5 millions, alors que le fonds de roulement de \$4.9 millions; toutefois, la compagnie minière doit faire face à une dette bancaire à demande de \$15 millions.

Mais ce qui ressort surtout de la lecture des bilans financiers est que la cie affiche \$35 millions en amortissements et coûts reportés, déductibles contre les profits futurs.

Des réserves à Cassiar pour 16 ans

Selon les estimations des ingénieurs miniers, les réserves en place à la mine Cassiar sont encore suffisantes pour 16 ans. La compagnie poursuit un important programme d'exploration à Kutocho Creek, à 60 milles au sud de Cassiar. \$200,000 en forage doivent être dépensés cette année.

Les contrats de travail aux deux mines Cassiar et Clinton expirent le 31 mai et le 30 juin 1978 respectivement.

Continental Tel.: Québec devra légiférer

MONTREAL (PC) — Selon le quotidien Le Devoir, le gouvernement du Québec devra légiférer pour forcer la société Continental Telephone à vendre ses actifs dans la province à ses concurrents Québec Téléphone et Télébec.

C'est ainsi que le ministre des Communications, M. Louis O'Neill, présenterait prochainement au conseil des ministres différentes solutions possibles en vue de mettre un terme au conflit qui oppose Continental Telephone, une firme du Delaware, et les deux entreprises sous juridiction québécoise. Les deux parties ne peuvent s'entendre sur le montant à déboursier pour l'acquisition des réseaux de Continental.

Les dirigeants de la filiale américaine refusent d'investir davantage au Québec pour l'amélioration du service aux 15,000 abonnés. Ils ne veulent pas accepter non plus le prix offert par Télébec, filiale à 100 pour cent de Bell Canada, et Québec Téléphone, filiale à 55 pour cent de General Telephone and Electronics, de New York.

Devant l'accroissement du nombre de plaintes des abonnés, le gouvernement du Québec doit forcer les parties à en venir à un accord.

Comme, M. Rodrigue Tremblay, hier en Chambre, alors qu'il répondait à des propos alarmistes des libéraux sur la situation économique du Québec.

Il est exact, a-t-il poursuivi, que les investissements manufacturiers ont baissé en 1975 et 1976. Ils ont diminué de 1.5 p.c. en 1975 et de 4.7 p.c. l'an

Il est exact, a-t-il poursuivi, que les investissements manufacturiers ont baissé en 1975 et 1976. Ils ont diminué de 1.5 p.c. en 1975 et de 4.7 p.c. l'an

Il est exact, a-t-il poursuivi, que les investissements manufacturiers ont baissé en 1975 et 1976. Ils ont diminué de 1.5 p.c. en 1975 et de 4.7 p.c. l'an

AVIS

Prenez avis que le requérant-acheteur, Arnold Bernatchez, Sept-Îles, Cte Duplessis, demandera à la Commission des Transports du Québec, de transférer à Guy Flower, 1114, rue Boréal, Havre St-Pierre, Cte Duplessis, le permis No Q-505561-D-1 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région No 9, catégorie entrepreneur.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 est, boulevard Charest, Québec, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis.

FORTIN, ROY, RAMSAY & ASSOCIÉS
Avocats,
2900, Grande-Allée,
Québec, P.Q.
Procureurs du requérant.

AVIS

Prenez avis que le requérant-acheteur, Arnold Bernatchez, Sept-Îles, Cte Duplessis, demandera à la Commission des Transports du Québec, de transférer à Guy Flower, 1114, rue Boréal, Havre St-Pierre, Cte Duplessis, le permis No Q-505561-D-1 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région No 9, catégorie entrepreneur.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 est, boulevard Charest, Québec, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis.

FORTIN, ROY, RAMSAY & ASSOCIÉS
Avocats,
2900, Grande-Allée,
Québec, P.Q.
Procureurs du requérant.

LA VILLE DE QUÉBEC

SERVICE DE L'AQUEDUC

Avis public est, par les présentes, donné que des offres cachetées, endossées:

"Devis et appel d'offres pour la fourniture et la pose des conduites d'aqueduc, d'égoût sanitaire et d'égoût pluvial, d'une station de pompage des eaux usées ainsi que les accessoires et les services et la construction de l'infrastructure de rues dans le développement Mont-Chatel, phase VII, dans la rue Du Glorieux, dans le district Neufchâtel, Ville de Québec"

et adressées au Greffier de la ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'à mercredi, le 13 juillet 1977, à 11h (heure avancée de l'est). Le bureau du Greffier est fermé entre 12h et 14h.

Les intéressés peuvent se procurer les plans, devis et formules de soumission en s'adressant au secrétariat du service de l'Aqueduc, 1125, chemin de la Canadière, Québec.

Un dépôt de VINGT-CINQ dollars (\$25) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront retourné les documents complets et en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

La Ville de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Dépôt de soumission exigé: chèque certifié de \$25,000 ou un cautionnement de garantie (bid bond).

Québec, le 27 juin 1977

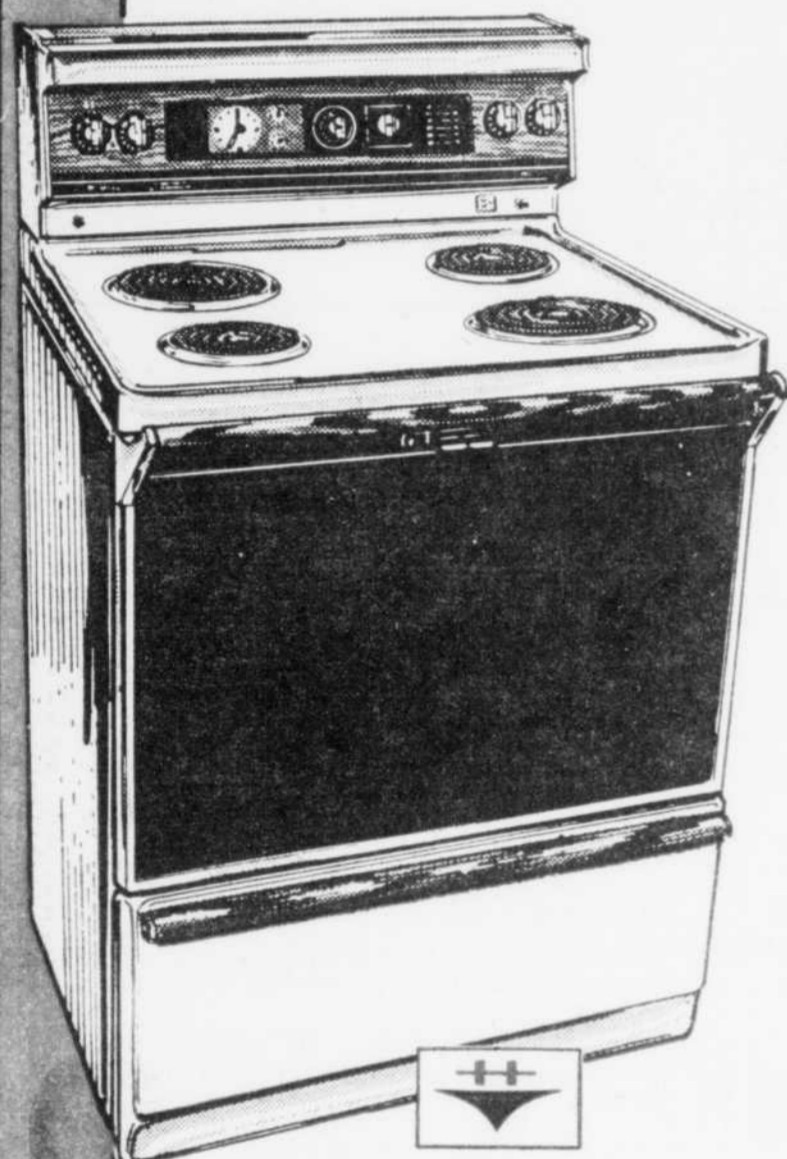
LE GREFFIER DE LA VILLE
Me PIERRE-F. COTE, C.R.

Le dernier cri en électroménagers

Hotpoint

chez GL

**AVANT D'ACHETER
COMPAREZ LES
CARACTERISTIQUES
ET LE PRIX**



La marque Hotpoint assume avec fierté la succession de la marque Westinghouse Canada dans le domaine des appareils électroménagers.

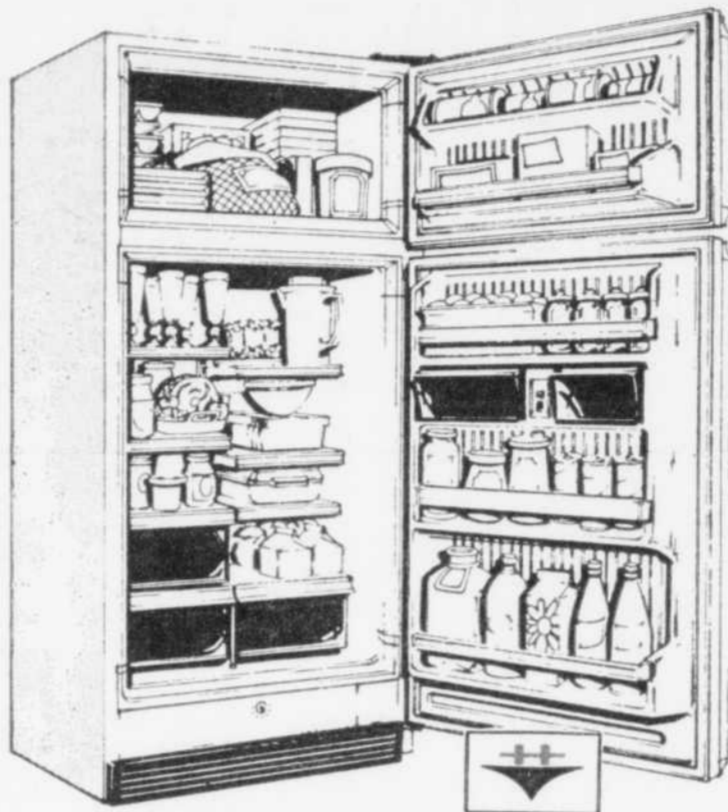
La mise en marché au Canada de la gamme complète des nouveaux appareils électroménagers Hotpoint sera assurée par des Canadiens.

L'organisation qui avait largement contribué au succès des appareils électroménagers Westinghouse pendant 46 ans se retrouve aujourd'hui chez Hotpoint, l'un des puissants partenaires de CAMCO, la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée.

Nous ne pourrions pas vous offrir de meilleures garanties pour la qualité des produits, leur fiabilité et l'efficacité du service après-vente.

Vous pouvez choisir les appareils Hotpoint en toute confiance.

Le dernier cri en électroménager.



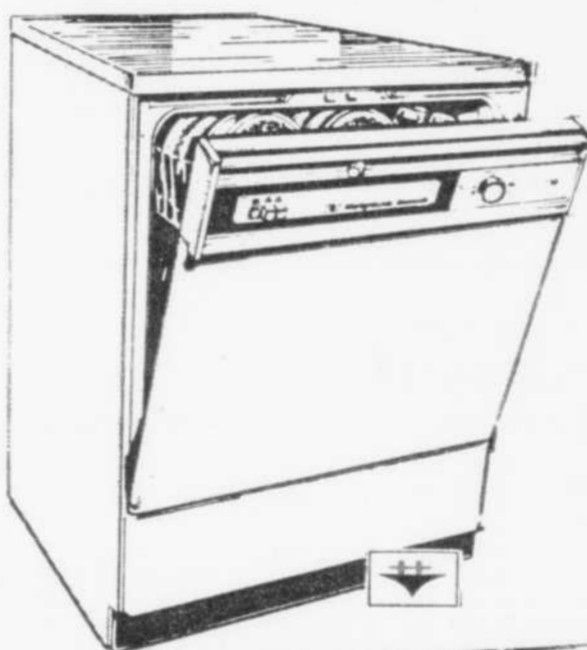
REFRIGERATEUR

Modèle RT159

Modèle encastrable d'une capacité de 15 pi. cu. Machine à glaçons automatique (facultative, moyennant un supplément). Commandes séparées pour le congélateur, le réfrigérateur, le garde-viande et le garde-beurre. Deux légumes. Casier laitier. Bac à œufs. Demi-clayettes en porte-à-faux. Poignées pleine longueur avec médaillon en similinoyer et garniture de porte. Modèle encastrable. Léger supplément pour couleurs: or, avocat ou amande.

PRIX SPECIAL D'INTRODUCTION

\$584⁹⁵
(Service inclus.)



LAVE-VAISSELLE

Modèle SC310

Choix de 6 cycles: Voyant. Lavage à paliers multiples. Broyeur d'aliments mous. Doseurs de détergent et de produits mouillants. Panier à cutellerie. Dessus laminé. Câble électrique escamotable. Léger supplément pour couleurs: avocat frais, jaune moisson.

PRIX SPECIAL D'INTRODUCTION

\$349⁹⁵
(Service inclus.)



SECHEUSE

La sècheuse offre un choix de trois températures: régulière, délicate et duvetage. Le cycle de séchage minuté permet de choisir la durée souhaitable pour obtenir d'excellents résultats. Filtre à charpie placé à l'avant. Bouton de mise en marche de sécurité. Léger supplément pour couleur jaune moisson.

PRIX SPECIAL D'INTRODUCTION

\$224⁹⁵
(Service inclus.)

CUISINIÈRE AUTONETTOYANTE

- Four autonettoyant • Four automatique avec minuterie • Commande de chaleur variable du gril • Lampe pleine largeur de la surface de cuisson • Porte à hublot fumé • Poignée porte-serviette • Tiroir rangement pleine largeur • Lampes témoin des éléments de surface • Lampe témoin de four. Léger supplément pour couleurs: or, avocat, amande.

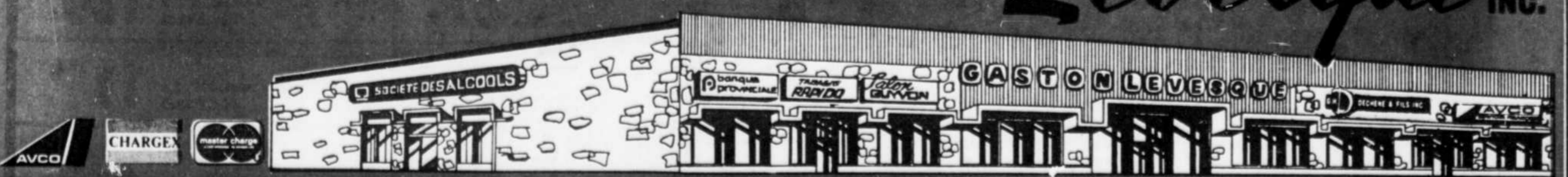
PRIX SPECIAL D'INTRODUCTION

\$509⁹⁵
(Service inclus.)

LAVEUSE

Capacité de 18 livres. Cycles de lavage régulier, pré-lavage-trempage, lavage délicat sur minuterie. Températures d'eau programmées. Economiseur de niveau d'eau variable. Distributeur d'agent de blanchiment. Instructions sous le couvercle. Léger supplément pour couleur jaune moisson.

\$364⁹⁵
(Service inclus.)



100, RUE CHABOT - 250, ROUSSEAU - 101, RUE BEAUCAGE - VILLE-VANIER - 683-3471